

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

## AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Faire face à une longue pandémie

AVRIL  
2021



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**  
Faire face à une longue pandémie

**AVRIL 21**

©2021 International Monetary Fund  
Édition française ©2021 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI sous la direction de Marc Servais

Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran

PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : navigating a long pandemic.

Other titles: Sub-Saharan Africa : navigating a long pandemic. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2021. | World economic and financial surveys. | Apr. 2021. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9781513575735 (English Paper)

9781513576046 (French Paper)

9781513576121 (French Web PDF)

9781513576138 (French ePub)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | COVID-19 Pandemic, 2020—Economic aspects—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R4 2021

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (USA)

Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201

Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

[www.imf.org](http://www.imf.org)

[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

Voir les numéros précédents des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>iv</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>v</b>
<b>Faire face à une longue pandémie</b> .....	<b>1</b>
Évolution récente : une reprise mondiale, même si le virus devance les vaccins .....	1
Les principaux risques : la course régionale contre la longue pandémie .....	5
Politiques et recommandations : élargir les possibilités .....	7
Bâtir un avenir meilleur : exploiter pleinement le potentiel de l'Afrique .....	12
Une construction commune : solidarité et mobilisation inédite de la communauté internationale .....	16
<b>Appendice statistique</b> .....	<b>25</b>
<b>Encadrés</b>	
Encadré 1. Profiter des conditions de marché favorables pour améliorer le profil de remboursement de la dette .....	19
Encadré 2. Achat, déploiement, coût et financement des vaccins .....	21
Encadré 3. L'ISSD et le cadre commun en Afrique subsaharienne .....	23
Encadré 4. Diversification et mesures sectorielles : réussites et écueils .....	24
<b>Graphiques</b>	
Graphique 1. Afrique subsaharienne : nouveaux cas confirmés de COVID-19 .....	1
Graphique 2. Afrique subsaharienne : rigueur des mesures d'endiguement .....	1
Graphique 3. Doses de vaccins administrées par région, 2021 .....	2
Graphique 4. Afrique subsaharienne : inflation des prix à la consommation .....	2
Graphique 5. Afrique subsaharienne : écarts de l'indice EMBI .....	3
Graphique 6. Pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne : flux cumulés d'investissements de portefeuille, 2020–21 .....	3
Graphique 7. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant, 2019–25 .....	4
Graphique 8. Afrique subsaharienne : projections de croissance du PIB réel, 2021–22 .....	5
Graphique 9. Doses de vaccins administrées par région .....	5
Graphique 10. Afrique subsaharienne : scénarios relatifs à la croissance du PIB réel par habitant, 2019–24 .....	6
Graphique 11. Échantillon de régions : perte de production et accumulation de dette publique dues à la COVID-19, 2020–21 .....	8
Graphique 12. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2014–20 .....	8
Graphique 13. Afrique subsaharienne : dépenses et recettes budgétaires, 2020–21 .....	9
Graphique 14. Afrique subsaharienne : variation des taux directeurs, décembre 2019–mars 2021 .....	11
Graphique 15. Échantillon de régions : pertes d'apprentissage dues à la COVID-19, 2020 .....	13
Graphique 16. Échantillon de régions : PIB réel par habitant, 2020–24 .....	14
Graphique 17. Échantillon de régions : part des biens primaires dans les exportations .....	15
Graphique 18. Échantillon de régions : valeur des opérations en argent mobile, 2012–19 .....	16

## Remerciements

L'édition d'avril 2021 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Andrew Tiffin, sous l'autorité d'Aqib Aslam, Papa N'Diaye et Catriona Purfield.

L'équipe était composée de Reda Cherif, Seung Mo Choi, Habtamu Fuje, Michael Gorbanyov, Cleary Haines, Shushanik Hakobyan, Franck Ouattara, Henry Rawlings et Boriania Yontcheva.

Elle a bénéficié de contributions de Tarak Jardak, Alvaro Piris Chavarri et Ivohasina Razafimahefa.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport, assistée d'Erick Trejo Guevara.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- Le signe – entre des années ou des mois (par exemple 2020–21 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2019/20) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

## Résumé

L'Afrique subsaharienne est toujours en proie à une crise sanitaire et économique sans précédent. Dans les mois qui ont suivi la publication de l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, la région a dû faire face à une deuxième vague de contaminations au coronavirus qui a rapidement dépassé la première en termes d'ampleur et de vitesse. Si cette deuxième vague s'est atténuée pour le moment, de nombreux pays se préparent à d'autres vagues, d'autant plus que l'accès aux vaccins demeure insuffisant.

La crise de la COVID-19 de 2020 a été une véritable catastrophe mondiale, qui a touché les pays riches comme les pays pauvres.

Cependant, la reprise mondiale qui vient à point nommé en 2021 sera moins équitable. De nombreux pays avancés ont obtenu suffisamment de doses pour vacciner leur propre population à maintes reprises et attendent la deuxième moitié de l'année avec un regain d'espoir. En revanche, en Afrique, où le pouvoir d'achat est faible et les options sont restreintes, de nombreux pays peineront à simplement vacciner leurs travailleurs essentiels de première ligne cette année, et rares sont ceux dans lesquels les vaccins seront largement accessibles avant 2023.

De même, la reprise dans les pays avancés sera en grande partie tirée par les mesures publiques de soutien d'une ampleur exceptionnelle, dont une relance budgétaire de l'ordre de plusieurs milliers de milliards de dollars et la poursuite d'une politique accommodante par les banques centrales. En revanche, pour les pays d'Afrique subsaharienne, cela n'est en général pas possible. Dans leur majorité, ils ont plutôt abordé la deuxième vague avec une marge de manœuvre budgétaire et monétaire très réduite.

Dans ce contexte, et malgré un environnement extérieur plus porteur, l'Afrique subsaharienne sera la région du monde qui affiche la plus faible croissance en 2021. L'économie mondiale a connu une embellie plus rapide que prévu au second semestre de 2020, avec des retombées dans la région sous forme d'une progression des échanges commerciaux, d'une hausse des cours des produits de base et d'une reprise des entrées de capitaux. Selon les estimations actuelles, l'Afrique subsaharienne a subi une contraction de l'activité de 1,9 % en 2020, ce qui est mieux que la prévision d'octobre dernier (-3,0 %), mais reste le plus mauvais résultat jamais observé.

En 2021, la région enregistrera une croissance de 3,4 %, contre une prévision de 3,1 % en octobre, sous l'impulsion d'une augmentation des exportations et des cours des

produits de base ainsi que d'une reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé. Toutefois, ce n'est qu'après 2022 que la production par habitant devrait retrouver les niveaux de 2019. Dans bon nombre de pays, le revenu par habitant ne renouera pas avec les niveaux antérieurs à la crise avant 2025.

Comme en octobre, une incertitude plus grande qu'à l'accoutumée entoure encore les perspectives actuelles, et la pandémie mondiale demeure le principal risque. L'Afrique subsaharienne pourrait bien connaître des épisodes de la maladie à coronavirus (COVID-19) à répétition avant que des vaccins ne deviennent accessibles à tous. Parmi les autres principaux facteurs d'incertitude figurent l'accès à des financements extérieurs (officiels et privés), l'instabilité politique et de nouveaux chocs climatiques, par exemple des inondations ou des sécheresses. *A contrario*, une accélération de la campagne vaccinale, ou une distribution mondiale rapide, concertée et équitable, pourrait améliorer les perspectives de la région à court terme.

Au plus fort de la crise, les débats de fond étaient souvent adaptés aux différentes phases de la pandémie : des mesures immédiates pour sauver des vies et des moyens de subsistance ; des initiatives de court terme pour garantir une reprise une fois que la phase aiguë de la crise sera passée ; et ensuite des mesures à plus long terme pour bâtir une économie plus résiliente et durable. Cependant, pour l'Afrique subsaharienne, toutes ces phases pourraient se chevaucher. Les autorités devront donc chercher à relancer et à reconstruire leur économie tout en affrontant des vagues de contaminations à répétition à mesure qu'elles déferleront.

La priorité immédiate est toujours de sauver des vies. À cette fin, il faudra augmenter les dépenses, non seulement pour renforcer les systèmes de santé locaux et les mesures d'endiguement, mais aussi pour veiller à ce que les conditions indispensables à une campagne de vaccination soient en place sur les plans logistique et administratif. Pour la plupart des pays, le coût de la vaccination de 60 % de la population sera élevé : il représentera une hausse des dépenses de santé existantes pouvant aller jusqu'à 50 %.

La deuxième priorité sera de tout mettre en œuvre pour soutenir l'économie. À terme, cependant, il faudra assainir les finances publiques. Dans le contexte d'un espace budgétaire restreint, les déficits dans la région devraient diminuer d'un peu plus de 1½ % du PIB en 2021, ce qui ramènera la dette moyenne à environ 56 % du PIB.

La tâche principale pour les dirigeants sera d'élargir l'espace budgétaire en accroissant les recettes intérieures, en

hiérarchisant les dépenses et en réalisant des gains d'efficacité sur ces dernières, ou peut-être en gérant la dette. Outre des mesures concrètes portant sur les recettes et les dépenses, les autorités peuvent aussi optimiser l'espace budgétaire en améliorant leurs cadres budgétaires. Un cadre à moyen terme qui concilie de manière crédible le besoin de mesures de soutien à court terme et un rééquilibrage à moyen terme peut maîtriser les coûts d'emprunt et entretenir la confiance.

Concernant l'endettement, 17 pays connaissaient une situation de surendettement ou présentaient un risque élevé de surendettement en 2020, soit un de plus qu'avant la crise. Ces pays englobent plusieurs pays de petite taille ou fragiles et représentent environ un quart du PIB de la région, ou 17 % de l'encours de la dette de la région.

Sur ce point, l'initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt (G20) a apporté un précieux soutien à la liquidité, à savoir une aide de 1,8 milliard de dollars entre juin et décembre 2020 et une économie potentielle de 4,8 milliards de dollars entre janvier et juin 2021. Néanmoins, certains pays auront peut-être besoin d'un surcroît de soutien. La situation de chaque pays est très différente, mais le cadre commun du G20 peut accorder un traitement qui est adapté aux besoins précis de chaque économie. Pour ceux qui ont une dette viable mais des besoins de liquidité persistants, le cadre peut permettre de coordonner un rééchelonnement. Pour ceux qui ont des problèmes de viabilité plus profonds, il peut contribuer à organiser le processus de restructuration qui s'impose.

Au-delà de la politique budgétaire, les autorités monétaires de la région ont en général apporté un soutien. Cependant, dans le contexte d'une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, beaucoup d'entre elles disposent aujourd'hui d'une marge de manœuvre insuffisante. Après avoir assoupli la politique monétaire en 2020, les pays optent aujourd'hui en majorité pour un *statu quo* sur les taux directeurs, et quelques-uns sont revenus sur certaines des baisses des taux de l'an dernier. Les indicateurs de stabilité financière n'ont guère varié en 2020, mais tous les effets de la crise ne se sont pas encore fait sentir. À l'avenir, un assouplissement prolongé des contraintes réglementaires ne ferait que dissimuler la véritable situation du système financier et fragiliser sa capacité à soutenir la croissance à long terme.

L'emploi a reculé d'environ 8½ % en 2020, plus de 32 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté, et les perturbations de l'éducation ont nui aux perspectives d'une génération d'élèves.

Toutefois, malgré les séquelles de la crise, le potentiel de l'Afrique subsaharienne reste incontestable, et des réformes audacieuses et porteuses de transformations sont plus urgentes que jamais, notamment l'accroissement des recettes,

la transformation numérique, l'intégration commerciale, la concurrence, la transparence et la gouvernance et l'atténuation des changements climatiques. En outre, compte tenu des faibles ressources à disposition, il faudra privilégier les réformes qui renforcent la résistance aux futurs chocs, en mettant l'accent sur les secteurs les plus prometteurs pour la croissance et l'emploi. Sur ce point, il ressort de l'expérience vécue par les différents pays durant la crise qu'il faut accélérer le programme de diversification de la région.

Pour la communauté internationale, assurer une couverture vaccinale de l'Afrique subsaharienne n'est pas simplement une question de moyens de subsistance locaux et de croissance locale. Une vaste couverture de la région est aussi un bien public mondial. Pour chaque pays, surtout, une action mondiale qui concerne l'ensemble des acteurs est nécessaire afin qu'une reprise durable s'installe. Il faudrait éviter toute restriction en matière de diffusion de vaccins ou de matériel médical. Des mécanismes multilatéraux comme COVAX (COVID-19 Vaccines Global Access) devraient être intégralement financés, et des circuits devraient être mis en place pour faire en sorte que les doses excédentaires des pays riches soient redistribuées rapidement.

Plus globalement, pour regagner le terrain perdu pendant la crise, les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne ont besoin de financements extérieurs supplémentaires de 245 milliards de dollars pour la période 2021–25, dans le but de renforcer les dépenses de riposte à la pandémie et d'accélérer la convergence des revenus. Pour l'ensemble de la région, ce chiffre se monte à 425 milliards de dollars. Ces questions seront étudiées lors du prochain Sommet international de haut niveau sur le financement des économies africaines.

La région ne peut couvrir qu'une partie de ces besoins par elle-même. La communauté internationale, dont le FMI, est intervenue rapidement pour répondre aux besoins urgents en 2020. Un surcroît de soutien sera toutefois indispensable, y compris sous forme de nouveaux financements concessionnels et d'une aide supplémentaire pour faire face à la dette de la région. La prolongation de l'initiative de suspension du service de la dette du G20 jusqu'en décembre 2021 et le nouveau cadre commun seront utiles en cela. En outre, une allocation de droits de tirage spéciaux de 650 milliards de dollars procurerait environ 23 milliards de dollars aux pays d'Afrique subsaharienne dans l'optique d'accroître la liquidité et de lutter contre la pandémie.

À long terme, cependant, les ressources officielles pourraient s'avérer insuffisantes. Les problèmes hérités de cette crise pourraient aussi être une occasion précieuse d'opter pour des stratégies de financement innovantes, qui pourraient aider l'Afrique subsaharienne à mobiliser des fonds du secteur privé, notamment compte tenu des besoins d'investissement de la région.



# Faire face à une longue pandémie

## ÉVOLUTION RÉCENTE : UNE REPRISE MONDIALE, MÊME SI LE VIRUS DEVANCE LES VACCINS

### Une pandémie régionale plus longue et plus étendue ...

La crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) se poursuit. L'Afrique subsaharienne reste en proie à une urgence sanitaire et économique. Il y a un an, les pays africains ont pour la plupart instauré sans tarder des confinements nationaux pour endiguer le virus et éviter à la région de subir le pire de la crise. Si elles étaient indispensables pour sauver des vies, ces mesures sont venues s'ajouter à la récession mondiale et ont eu de fortes répercussions sur les économies locales, si bien que l'Afrique subsaharienne a enregistré une contraction de l'activité exceptionnelle de 1,9 % en 2020, soit le plus mauvais résultat jamais observé.

Du fait de la réduction du nombre de cas et de l'augmentation du coût économique et social des confinements, de nombreux pays ont prudemment rouvert leur économie pendant l'été. Cependant, dans les mois qui ont suivi la publication de l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, la région, à l'image du reste du monde, a connu une deuxième vague qui a rapidement dépassé la première en termes d'ampleur et de vitesse, et ce dans un plus grand nombre de pays (graphique 1). En outre, dans certaines régions d'Afrique australe, un variant plus contagieux de la maladie est apparu. Cette deuxième

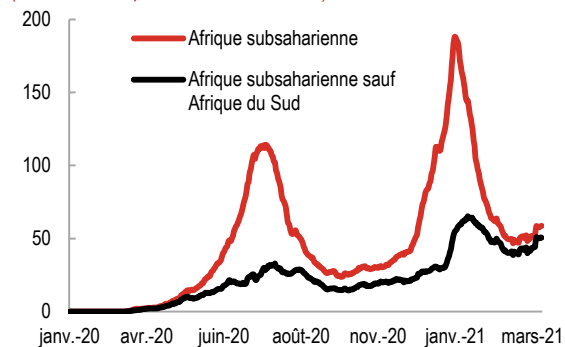
vague s'est atténuée pour le moment, mais de nombreux pays de l'hémisphère Sud continuent à se préparer à de nouvelles vagues à l'approche de l'hiver.

Les pays sont mis à plus rude épreuve. Dans leur majorité, les pays ont abordé la deuxième vague dans une situation bien pire que lors de la première, avec une marge de manœuvre budgétaire et monétaire très réduite, des ressources moindres avec lesquelles protéger les groupes vulnérables et des millions de personnes supplémentaires qui ont basculé dans la pauvreté. Par rapport à la première vague, les mesures d'endiguement appliquées pendant la deuxième vague ont donc été beaucoup plus hétérogènes (graphique 2). Certains pays ont réagi à l'intensité de la deuxième vague en rétablissant des contrôles stricts des déplacements et activités (Afrique du Sud, Lesotho, Zimbabwe), même s'ils n'ont pas toujours été aussi draconiens qu'au moment de la première vague. D'autres ont hésité davantage à réintroduire les mesures adoptées en 2020 coûteuses d'un point de vue économique (Ghana, Sénégal).

La longue attente des vaccins. Les efforts consentis à l'échelle mondiale pour élaborer un vaccin efficace ont été réellement exceptionnels, et de nombreux pays attendent la deuxième moitié de l'année avec un regain d'espoir. Néanmoins, le processus de fabrication, de livraison et de déploiement du vaccin connaît des débuts lents et très inégaux (graphique 3). De nombreux pays avancés intensifient leurs efforts de vaccination rapidement et ambitionnent de vacciner la plus grande partie de leurs citoyens d'ici à la mi-2021. En effet, certains ont obtenu

**Graphique 1. Afrique subsaharienne : nouveaux cas confirmés de COVID-19**

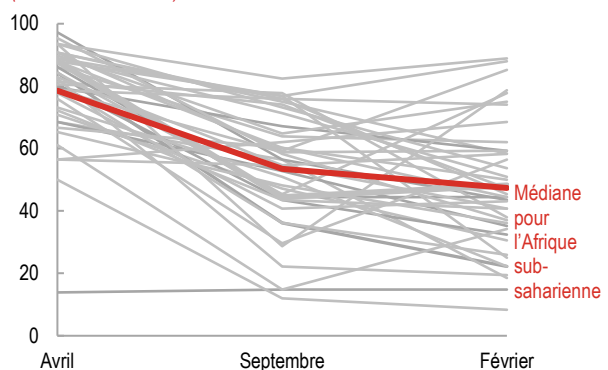
(Nouveaux cas par semaine, en milliers)



Source : Université Johns Hopkins, Center for Systems Science and Engineering, COVID Tracking Project.

**Graphique 2. Afrique subsaharienne : rigueur des mesures d'endiguement**

(Indice, note sur 100)

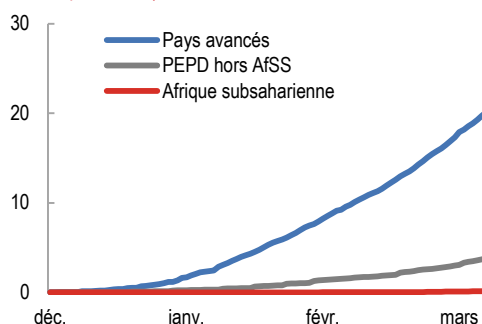


Source : Université d'Oxford, COVID-19 Government Response Tracker.



### Graphique 3. Doses de vaccins administrées par région, 2021

(Pour 100 personnes)



Sources : Our World In Data ; Banque mondiale, indicateurs de développement dans le monde.

Note : PEPD hors AfSS = pays émergents et pays en développement ne faisant pas partie de l'Afrique subsaharienne.

suffisamment de doses pour vacciner leur propre population à maintes reprises. En revanche, en Afrique, où le pouvoir d'achat est faible et les options sont restreintes, les pays se retrouvent dans leur majorité parmi les derniers servis. Ils peineront à mettre à l'abri les travailleurs essentiels de première ligne (soignants, enseignants, etc.). Durant cette période d'attente, et sachant que leurs systèmes de santé sont déjà sous tension, les autorités resteront à la merci d'une recrudescence de la pandémie.

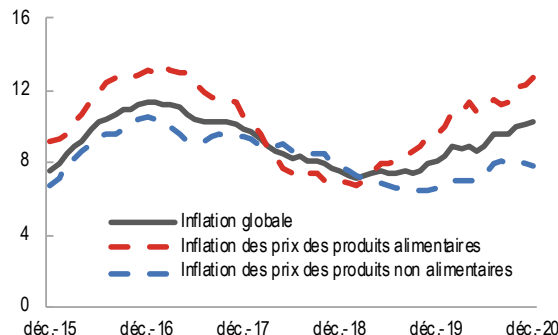
### ... neutralise un environnement extérieur plus porteur ...

**Reprise mondiale inégale.** Selon les estimations actuelles, l'économie mondiale a subi une contraction de 3,3 % en 2020, mais celle-ci s'est concentrée essentiellement sur le premier semestre de l'année. En effet, l'estimation de la croissance mondiale pour 2020 est supérieure de 1,1 point de pourcentage à la prévision de l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives de l'économie mondiale* en raison d'une reprise plus prononcée que prévu au second semestre.

**Augmentation des cours des produits de base.** Dans le sillage de l'économie mondiale, les cours de la plupart des produits de base ont aussi rebondi au second semestre de 2020, à mesure que les confinements stricts ont été progressivement levés à travers le monde et que la demande mondiale s'est raffermie, surtout en Chine. Les cours du pétrole au premier trimestre de 2021 se

### Graphique 4. Afrique subsaharienne : inflation des prix à la consommation

(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

sont établis à environ 59 dollars le baril en moyenne, en hausse sensible par rapport à ceux de 2020 (41 dollars). Les cours des produits de base hors pétrole s'inscrivent aussi en hausse. Les prix des métaux de base se sont nettement redressés au second semestre : ils ont augmenté de 36 % entre juin et décembre 2020.

**Hausse des prix des denrées alimentaires.** Le second semestre de 2020 a aussi été marqué par une envolée des cours de nombreuses cultures vivrières de base. Celle-ci a effacé un recul durant les premiers mois de la pandémie : les prix avaient atteint leur plus bas niveau depuis quatre ans, sous l'effet d'un gonflement de l'offre mondiale et d'une baisse de la demande<sup>1</sup>. En Afrique subsaharienne, cette évolution mondiale est venue s'ajouter aux tendances régionales préexistantes. De nombreux pays touchés par la sécheresse faisaient déjà face à une hausse des prix des produits alimentaires (graphique 4). Certaines régions enregistraient des pics localisés des prix des denrées alimentaires et étaient confrontées à une montée de l'insécurité alimentaire (Burkina Faso, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Zimbabwe)<sup>2</sup>.

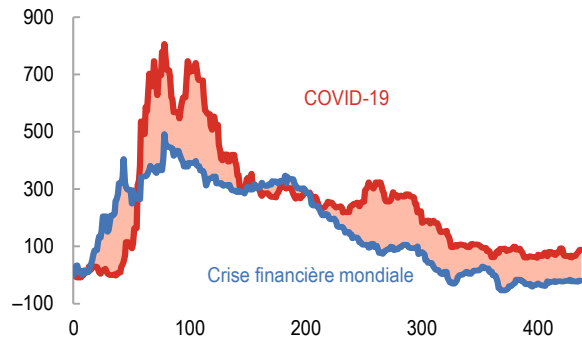
**Détente des conditions financières.** De même, les conditions financières mondiales se sont nettement améliorées au second semestre de 2020. Les écarts de rendement observés sur les obligations souveraines en Afrique subsaharienne, qui avaient atteint des niveaux records en avril, se sont resserrés d'environ 700 points de base dans le courant de l'année 2020 (graphique 5). En outre, les ventes d'euro-obligations régionales ont repris fin 2020, avec une émission

<sup>1</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2021. « Dossier spécial. Marchés des produits de base : évolution et prévisions », *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington, avril.

<sup>2</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Les marchés des denrées alimentaires en temps de COVID-19 », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, juin.

### Graphique 5. Afrique subsaharienne : écarts de l'EMBI

(En points de base par rapport à la référence en dollars, écart cumulé depuis l'événement)



Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Note : À l'exclusion de la Zambie. EMBI = indice des rendements des titres de dette des pays émergents.

couronnée de succès par la Côte d'Ivoire en novembre, suivie des émissions par le Bénin et le Ghana et d'une autre émission de la Côte d'Ivoire début 2021. Au total, les marchés anticipent une progression des ventes d'euro-obligations d'environ 15 milliards de dollars en 2021 (encadré 1).

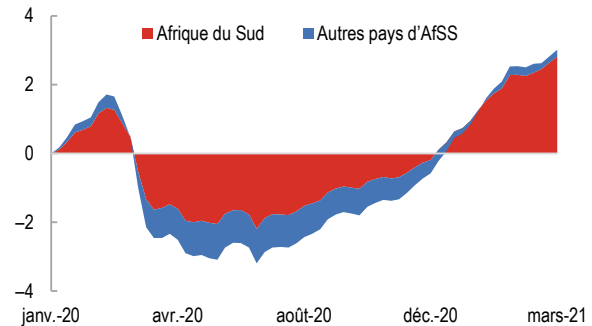
Pour l'année à venir, les grandes banques centrales conserveront sans doute leurs prévisions accommodantes à court et moyen terme. Les conditions financières devraient donc rester globalement favorables pour les emprunteurs africains, malgré la récente volatilité des marchés.

- Les sorties de capitaux des pays émergents et préémergents en Afrique subsaharienne ont atteint 5 milliards de dollars au total entre février et juin 2020, mais les entrées de capitaux ont repris en juillet : elles ont représenté près de 4 milliards de dollars au second semestre de l'année (graphique 6).
- En outre, les envois de fonds ont aussi redémarré pour de nombreux pays (Gambie, Kenya). Ils demeurent la principale source de revenus étrangers de l'Afrique subsaharienne et sont étroitement liés à la croissance mondiale (environ 60 % des entrées proviennent de pays avancés)<sup>3</sup>. Globalement, les envois de fonds ont reculé d'environ 7 % en 2020, soit tout de même moins que la chute d'environ 20 % prévue au moment de l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. Cela s'explique par une envolée vers la fin de l'année, tendance qui devrait se poursuivre en 2021.

<sup>3</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2021. « Remittances in sub-Saharan Africa: An Update », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, février.

### Graphique 6. Pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne : flux cumulés d'investissements de portefeuille, 2020–21

(En milliards de dollars)



Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; autres pays d'AfSS = Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mozambique, Nigéria, Rwanda, Sénégal et Zambie.

### ... ce qui pose de nouveaux problèmes aux dirigeants des pays d'Afrique subsaharienne.

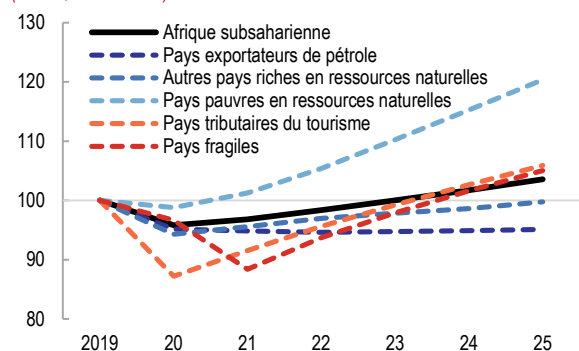
Malgré une révision à la hausse, l'Afrique subsaharienne restera la région qui affiche la plus faible croissance en 2021. La vigueur récente de l'économie mondiale devrait rester d'actualité : sa croissance devrait s'établir à 6 % en 2021, soit une révision à la hausse de 0,8 point de pourcentage depuis octobre, sous l'effet d'une accélération des campagnes de vaccination et des actuelles mesures de relance appliquées dans les principaux pays. En revanche, la prévision de croissance de l'Afrique subsaharienne s'élève à 3,4 %. Cela s'explique par la marge d'action durablement restreinte de la région, mais aussi en partie par la lenteur de la campagne de vaccination dans la région, où une vaste couverture vaccinale (à savoir la vaccination d'au moins 60 % de la population) ne devrait pas être assurée avant fin 2023 dans la majorité des pays.

**Des séquelles de longue durée.** Pour l'ensemble de la région, ce n'est qu'après 2022 que la production par habitant devrait retrouver les niveaux de 2019. Dans de nombreux pays, le revenu par habitant ne renouera pas avec les niveaux antérieurs à la crise avant la fin de l'horizon prévisionnel (graphique 7). Les pertes de production cumulées imputables à la pandémie représenteront près de 12 % du PIB en 2020–21.

- En **Afrique du Sud**, l'économie a subi une contraction exceptionnelle de 7 % l'an dernier. Un quatrième trimestre meilleur que prévu a donné lieu à une révision à la

### Graphique 7. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant, 2019–25

(Indice, 2019 = 100)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

hausse en 2021. Celle-ci risque néanmoins d'être neutralisée par la deuxième vague de contaminations, qui a culminé en janvier 2021 et a conduit au rétablissement de certaines mesures d'endiguement au premier trimestre. Il en résultera un taux de croissance de 3,1 % en 2021. Pour l'avenir, les autorités ont lancé un programme de vaccination ambitieux, qui pourrait réduire le risque de nouvelles vagues s'il était mis en œuvre rapidement. Cependant, les séquelles de la crise, le creusement des inégalités, les pénuries chroniques d'électricité et les rigidités des marchés des produits et du travail pèseront sans doute sur la croissance à moyen terme, ce qui limitera la capacité de l'économie à tirer profit d'une embellie du contexte mondial.

- Au **Nigéria**, l'économie a subi une contraction de 1,8 % en 2020 et devrait afficher une croissance de 2,5 % en 2021, sous l'impulsion d'une hausse des cours et de la production de pétrole et d'une reprise généralisée dans les secteurs autres que celui du pétrole. À moyen terme, la transition vers des énergies plus vertes à l'échelle mondiale continuera de peser sur la production de pétrole. Parallèlement, la croissance hors pétrole restera probablement faible si les autorités ne s'emploient pas avec détermination à remédier aux carences structurelles de longue date du Nigéria, parmi lesquelles des goulets d'étranglement au niveau des infrastructures et du capital humain, ainsi que la faiblesse de l'action des pouvoirs publics et de la gouvernance.
- En 2021, l'**Angola** connaîtra une expansion pour la première fois en six ans selon les projections. La crise s'est traduite par une chute de 4,0 % de

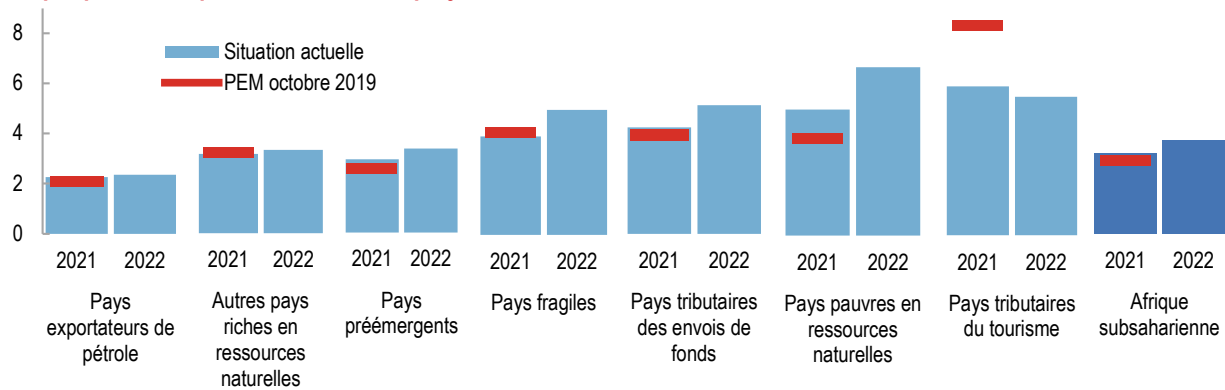
la production en 2020. Cependant, la croissance devrait se redresser légèrement pour atteindre 0,4 % cette année. Cette dernière projection a été revue en forte baisse depuis octobre en raison du retard pris en matière d'investissement et d'entretien des installations dans le secteur pétrolier. Les prévisions de hausse de la croissance hors pétrole s'expliquent par une reprise modeste dans les secteurs de l'agriculture et des services.

- En **Éthiopie**, la prévision de croissance pour l'exercice 2020/21 a été revue à la hausse, de 0 % à 2 %, sous l'effet d'une dynamique plus forte que prévu par rapport à l'exercice 2019/20 et de la reprise généralisée à l'échelle mondiale. Toutefois, l'incertitude entourant la COVID-19 continuera à peser sur l'activité non agricole, et les prévisions de production agricole ont été revues à la baisse en raison des récentes nuées de criquets et du conflit au Tigré. Une nouvelle flambée des cas de COVID-19 a débuté en janvier 2021.

Les **pays tributaires du tourisme** (Cabo Verde, Comores, Gambie, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles) sont confrontés à une situation particulièrement problématique. Les recettes tirées du tourisme, qui constituent une source cruciale d'emplois, de devises et de recettes publiques, ont connu un coup d'arrêt brutal au premier semestre de 2020, si bien que l'économie a subi une contraction de pas moins de 14–16 % (Cabo Verde, Maurice, Seychelles)<sup>4</sup>. Malgré la reprise mondiale, les déplacements internationaux demeurent peu nombreux, et les arrivées de touristes en Afrique ne devraient pas renouer avec les niveaux de 2019 avant 2023. Néanmoins, les recettes tirées du tourisme devraient commencer à s'améliorer cette année, en partant d'un niveau bas, grâce à des programmes de vaccination précoces et ambitieux dans certains pays (Seychelles). Cela devrait favoriser une reprise de la consommation privée et une légère progression de l'investissement (graphique 8).

Dans les pays **préémergents et les pays fragiles**, la baisse des dépenses publiques et de l'investissement privé pèsera sur la croissance en 2021, mais sera contrebalancée par une légère hausse de la consommation. Toutefois, dans certains pays fragiles, en particulier ceux du Sahel, les actuels problèmes de sécurité (Burkina Faso) et l'instabilité politique

<sup>4</sup>Pour les pays qui disposent d'une importante diaspora, la diminution des flux entrants de touristes a été en partie compensée par une hausse des envois de fonds (Comores).

**Graphique 8. Afrique subsaharienne : projections de croissance du PIB réel, 2021–22**

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

(Mali) pourraient compromettre le regain attendu de confiance des consommateurs.

Tirée par la hausse des cours et des exportations de produits de base, la croissance des **pays exportateurs de pétrole** atteindra 2,3 % en 2021, après une contraction de 2,3 % en 2020, l'atonie de l'investissement pénalisant la reprise. En revanche, les **autres pays riches en ressources naturelles** devraient opérer un rebond assez rapide. Portée essentiellement par une reprise de la consommation, la croissance de la production y atteindra, selon les prévisions, 3,5 % en 2021, après une contraction de 3,7 % en 2020, soit un taux à peu près identique à ceux d'avant la crise.

Les **pays dont l'économie est diversifiée et qui ne sont pas riches en ressources naturelles** resteront les plus dynamiques de la région, à la faveur d'une normalisation de la consommation, mais aussi d'une reprise de l'investissement. La croissance de ces pays progressera de 1,0 % en 2020 à 4,8 % en 2021, signe d'une reprise encourageante, mais elle restera inférieure au rythme tendanciel d'avant la crise puisque les pays non tributaires des ressources naturelles ne devraient pas renouer avec les taux de croissance antérieurs à la crise avant 2022.

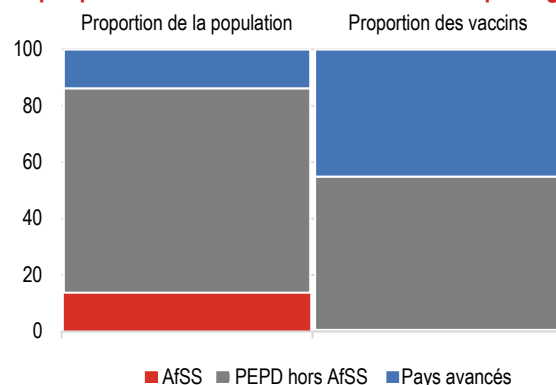
## LES PRINCIPAUX RISQUES : LA COURSE RÉGIONALE CONTRE LA LONGUE PANDÉMIE

**La pandémie et l'accès aux vaccins demeurent les principaux risques.**

Une crise de la COVID-19 qui dure. L'édition d'octobre 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* soulignait qu'une incertitude plus grande qu'à l'accoutumée entourait les perspectives de

la région et que les projections concernant la région dépendaient énormément de la durée du choc de la COVID-19, dont le pire était présumé être passé.

Cette incertitude subsiste. En effet, au regard de l'épreuve de la deuxième vague, l'Afrique subsaharienne pourrait bien connaître des épisodes de COVID-19 à répétition avant que des vaccins ne deviennent accessibles à tous (graphique 9). Le scénario de référence suppose que les autres vagues iront de pair avec des confinements localisés, si besoin est, mais, une fois encore, que les mesures d'endiguement seront moins draconiennes qu'au début de 2020. En outre, ce scénario considère aussi que les éventuelles mesures d'endiguement auront un impact moins prononcé sur l'activité qu'au début de 2020, grâce à un ciblage plus réfléchi, à une plus grande adaptation et à un point de départ plus bas pour les activités impliquant des contacts fréquents.

**Graphique 9. Doses de vaccins administrées par région**

Sources : Banque mondiale, indicateurs de développement dans le monde ; Our World In Data.

Note : données à fin mars 2021. AfSS = Afrique subsaharienne ; PEPD = pays émergents et pays en développement.

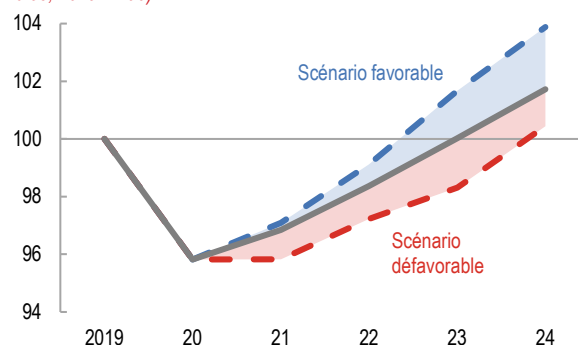
**Une course contre le virus.** Face aux difficultés de production, les pays d'Afrique se tourneront pour la plupart vers le mécanisme COVAX (COVID-19 Vaccines Global Access) et l'Union africaine pour obtenir les premières doses destinées à vacciner leur population (encadré 2). Par ailleurs, le fait que les vaccins disponibles aient des caractéristiques différentes, et peut-être des degrés d'efficacité divers, complique encore les perspectives. Dans les pays où les livraisons ont commencé, le succès de la campagne de vaccination dépend aussi fortement des infrastructures de distribution que les autorités et la communauté internationale parviennent à mettre en place. Si les problèmes d'approvisionnement et de distribution perdurent, les pays peineront pour la plupart à atteindre l'immunité collective avant fin 2023, ce qui les expose à de nouvelles souches du virus plus virulentes et accroît la probabilité que la COVID-19 devienne une maladie permanente et endémique dans toute la région.

### Les simulations d'une pandémie mondiale de plus longue durée semblent indiquer que les risques de ralentissement de la croissance sont élevés.

Dans un **scénario pessimiste** où la campagne mondiale est moins fluide qu'espéré, du fait de problèmes de production, de distribution et d'efficacité des vaccins ou de la réticence à la vaccination, la croissance mondiale recule de 1½–2½ points de pourcentage en 2021–22, les cours des principaux produits de base baissent, et le coût de l'emprunt pour les pays émergents et préémergents augmente. En Afrique subsaharienne, la croissance fléchirait d'environ ½–1 point de pourcentage en 2021–22, d'où de nouvelles pertes de PIB par habitant cumulées de près de 2½ % durant les deux prochaines années. La région renouerait avec les niveaux de revenu d'avant la crise seulement en 2024, soit un an plus tard que dans le scénario de référence (graphique 10).

Dans un **scénario optimiste**, la campagne de vaccination à l'échelle internationale est encore plus rapide que dans le scénario de référence, ce qui rehausse la croissance mondiale de plus de ¼ point de pourcentage en 2021 et de 1¼ point de pourcentage en 2022. Dans ce contexte plus favorable, la croissance en Afrique subsaharienne s'améliore en 2021–22 d'environ ¼ point de pourcentage chaque année, d'où un gain de production cumulé de près de 1 point de pourcentage durant les deux prochaines années. L'évolution de la COVID-19 est bien sûr très

**Graphique 10. Afrique subsaharienne : scénarios relatifs à la croissance du PIB réel par habitant, 2019–24**  
(Indice, 2019 = 100)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

incertaine, et la mise au point d'une série de vaccins efficaces en l'espace d'un an relève quasiment du miracle. Un potentiel de hausse supplémentaire existe donc encore. Par exemple, une accélération de la campagne vaccinale ou la détermination à assurer une distribution rapide et équitable de vaccins à l'échelle mondiale pourrait encore améliorer sensiblement les perspectives à court terme de la région.

### Outre la pandémie, d'autres facteurs d'incertitude subsistent.

Les **principaux risques intérieurs** comprennent une exacerbation des inégalités socioéconomiques préexistantes et des tensions sociales et politiques, qui pourrait ensuite nuire à la confiance et empêcher une formulation efficace de la politique économique. Treize pays organiseront des élections en 2021 dans le contexte d'un espace budgétaire restreint, ce qui accentuera le risque de dérapages par rapport aux orientations fixées. D'autres pays rencontrent de gros problèmes de sécurité (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Mali, Mozambique, République centrafricaine, Tchad). La région demeure aussi exposée à des chocs climatiques comme des inondations et des sécheresses (Bénin, Lesotho, Mali).

Les **risques découlant d'une reprise mondiale inégale.** Une suppression inattendue des mesures publiques de soutien dans les principaux pays avancés ou une réévaluation par les acteurs du marché des perspectives d'inflation relatives pourrait provoquer un accroissement de la volatilité des marchés et un resserrement désordonné des conditions financières mondiales. Les marchés pourraient ensuite réévaluer le prix des actifs risqués, et les emprunteurs vulnérables pourraient être confrontés à une augmentation des



risques de refinancement, ce qui mettrait en péril l'accès des pays émergents et préémergents. Dans les pays d'Afrique subsaharienne dont l'espace budgétaire est restreint et qui n'ont guère les moyens de faire face à un nouveau retournement des flux de capitaux, surtout ceux qui sont fortement endettés et/ou disposent de réserves peu abondantes, cela pourrait accentuer les tensions sur la viabilité de la dette et les pressions de dépréciation et, dans certains cas, entraîner une remontée de l'inflation et un fléchissement de la croissance.

**Un financement insuffisant.** Compte tenu des besoins de financement liés à la crise, la projection de référence pour l'Afrique subsaharienne suppose une aide durable de la communauté internationale et une normalisation rapide des entrées de capitaux privés. Si la réalité est en deçà des anticipations, de nombreux pays pourraient rentrer dans un cercle vicieux où un déficit de financement extérieur impose un rééquilibrage budgétaire plus prononcé. Cela finit par paralyser la croissance à court terme, amplifier les tensions sociales, augmenter les primes de risque et restreindre la capacité des autorités à mener des réformes de nature à rehausser la productivité, si bien qu'elles se retrouvent prises au piège d'une trajectoire de faible croissance et d'endettement élevé.

## **POLITIQUES ET RECOMMANDATIONS : ÉLARGIR LES POSSIBILITÉS**

**La politique macroéconomique sera fortement entravée et comportera des choix difficiles.**

**La stratégie durant une longue pandémie.** Au plus fort de la crise, les débats de fond étaient souvent adaptés aux différentes phases de la pandémie : des mesures immédiates pour sauver des vies et des moyens de subsistance ; des initiatives de court terme pour garantir une reprise solide une fois que la phase aiguë de la crise sera passée ; enfin, des mesures à plus long terme pour bâtir une économie plus résiliente, inclusive et durable après la COVID-19. Toutefois, pour l'Afrique subsaharienne, étant donné la persistance de la pandémie, il est probable que toutes ces phases se chevaucheront. Les dirigeants se trouveront donc dans la situation peu enviable de s'efforcer de relancer et de reconstruire leur économie tout en affrontant des vagues de contaminations à répétition à mesure qu'elles déferleront. En outre, compte tenu des problèmes budgétaires hérités de 2020, il pourrait devenir plus difficile au fil du temps de répondre à ces besoins concurrents. Les

ressources, qui sont déjà rares, pourraient diminuer encore davantage plus la pandémie se prolongera.

**La priorité immédiate est toujours de sauver des vies.** Mais de longs confinements ne sont tout simplement pas une solution viable dans la durée. C'est pourquoi les mesures d'endiguement et la surveillance de la santé publique devront être adaptées à chaque vague de contaminations. Il sera délicat de trouver un juste équilibre. Il faudra augmenter les dépenses, non seulement pour renforcer la robustesse des systèmes de santé locaux et financer le dépistage et le traçage des contacts imposés par une stratégie d'endiguement plus adaptée, mais aussi pour veiller à ce que les conditions d'une vaccination de masse soient en place sur les plans logistique, administratif et financier.

Aucune de ces solutions n'est idéale. Tant que la pandémie durera, les mesures d'endiguement par à-coups continueront à entamer la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise. Aussi longtemps que les craintes liées à la pandémie continuent à ralentir l'économie, le risque de séquelles à long terme augmente du fait de l'usure du capital physique et humain. Par ailleurs, le surcroît de dépenses destinées à juguler la pandémie se fera forcément au détriment des autres priorités budgétaires, dont les dépenses essentielles consacrées aux autres secteurs stratégiques de la santé, et des dépenses en capital indispensables.

**Les dirigeants feront leur possible, mais, à terme, il est nécessaire d'assainir les finances publiques.**

***Dégager un espace budgétaire tout en préservant la viabilité des finances publiques.***

**Une marge d'action restreinte.** La région a abordé la crise de la COVID-19 avec un espace budgétaire moindre qu'au début de la crise financière mondiale, 16 pays présentant un risque élevé de surendettement ou connaissant déjà une situation de surendettement en 2019. L'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du Groupe des Vingt (G20) a permis de préserver les dépenses essentielles, en différant provisoirement des paiements sans pour autant réduire l'endettement global (encadré 3).

Cependant, les trains de mesures budgétaires liées à la COVID-19 dans la région ont représenté seulement 2,6 % du PIB en moyenne en 2020. Ceci est nettement moins que les montants dépensés dans les



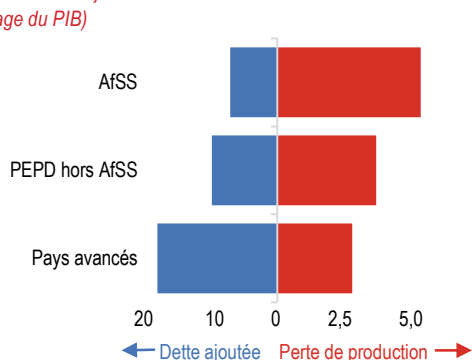
autres régions (les dépenses ont été pratiquement trois fois plus élevées dans les pays avancés, à 7,2 % du PIB en 2020) et se fait souvent au détriment des dépenses essentielles dans d'autres domaines. En conséquence, les pays de la région ont pour la plupart été incapables de protéger leur économie dans les mêmes proportions qu'ailleurs et ont donc essuyé des pertes de production plus importantes (graphique 11).

Bien qu'il y ait eu moins de soutien budgétaire en Afrique subsaharienne que dans de nombreuses autres régions, la dette publique s'y est tout de même accrue pour atteindre près de 58 % du PIB en 2020, soit le niveau le plus élevé en près de vingt ans et une augmentation de plus de 6 points de pourcentage en seulement un an. En 2020, 17 pays connaissaient une situation de surendettement ou présentaient un risque élevé de surendettement, soit un de plus qu'avant la crise (graphique 12). Ces pays englobent plusieurs pays de petite taille ou fragiles (8) et représentent environ un quart du PIB de la région et 17 % de l'encours de la dette de la région.

Qui plus est, la crise a aussi fragilisé la situation financière d'entreprises publiques de premier plan, ce qui a accru les passifs conditionnels de nombreuses autorités. Cela est particulièrement frappant pour certaines compagnies aériennes publiques (Kenya, Namibie), qui ont été durement touchées par la chute brutale des déplacements internationaux, mais cela est aussi visible dans les services publics déjà en difficulté (Afrique du Sud) qui ont dû faire face à une baisse prolongée des recettes en plus de leurs problèmes préexistants.

Alors même qu'ils font face aux coûts et aux impératifs de l'actuelle pandémie, les pays devront

**Graphique 11. Échantillon de régions : perte de production et accumulation de dette publique dues à la COVID-19, 2020-21**  
(En pourcentage du PIB)



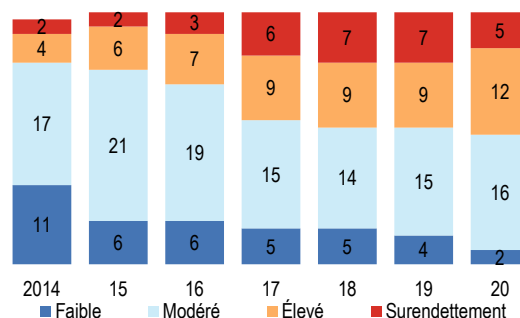
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PEPD = pays émergents et pays en développement.

pour la plupart **procéder à un rééquilibrage budgétaire** afin de replacer la dette sur une trajectoire viable. Les déficits dans la région devraient diminuer d'environ 1½ % du PIB cette année, ce qui ramènera la dette moyenne à environ 56 % du PIB, mais avec des différences notables entre les pays (graphique 13). Dans ce contexte, certains pays suppriment leurs mesures de soutien d'urgence plus rapidement que cela ne serait souhaitable autrement, ce qui pourrait altérer la vigueur de la reprise.

**Dégager un espace budgétaire.** Le principal enjeu pour les dirigeants sera de trouver des moyens d'élargir l'espace budgétaire, en accroissant les recettes intérieures, en hiérarchisant les dépenses et en réalisant des gains d'efficacité sur ces dernières, ou peut-être en trouvant des solutions pour les obligations au titre du service de la dette.

**Côté recettes,** et suivant la situation de chaque pays, les autorités qui cherchent à élargir leur espace budgétaire peuvent envisager d'appliquer des mesures fiscales qui : 1) augmentent la progressivité et le périmètre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, 2) suppriment les exonérations et incitations au titre de l'impôt sur les sociétés qui sont génératrices de distorsions, 3) accordent une plus grande place aux impôts sur le patrimoine et aux écotaxes, et 4) élargissent l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Cette dernière mesure peut véritablement permettre d'améliorer la situation de l'Afrique subsaharienne. L'efficacité de la TVA (ratio entre les recettes réelles de TVA et les recettes théoriques perçues si tous les biens de consommation étaient taxés au taux normal) de la région s'élève à seulement 35 % environ, contre une moyenne

**Graphique 12. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2014-20**

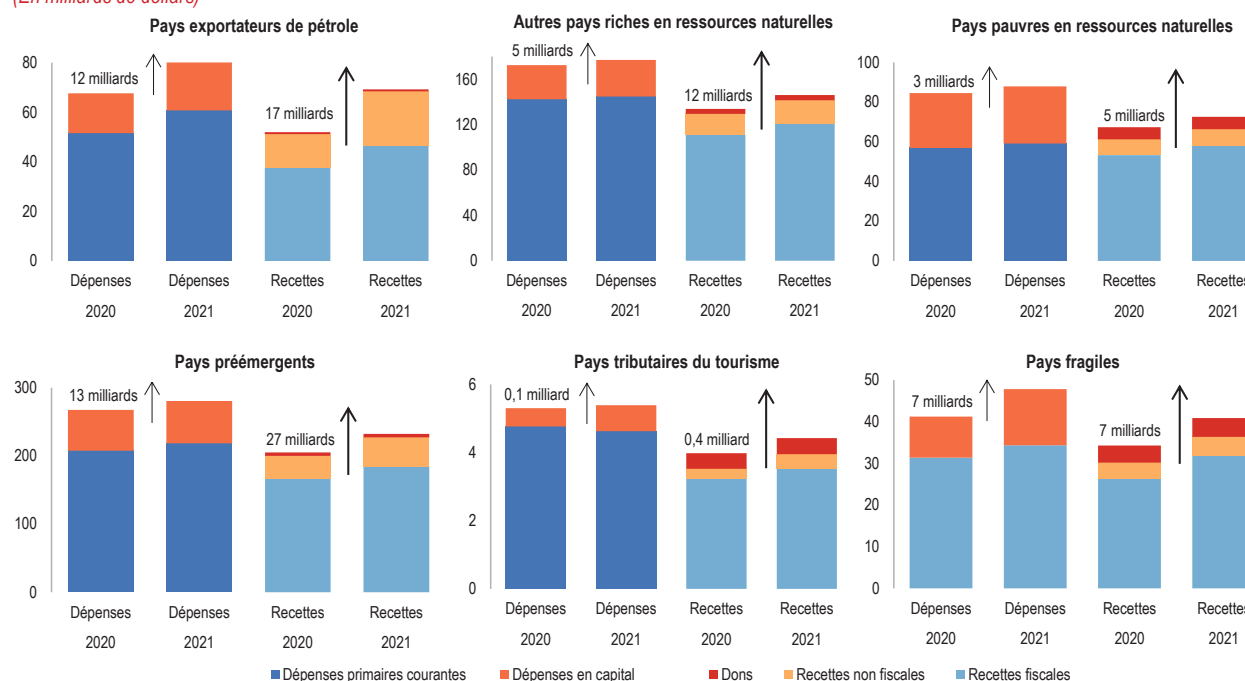


Source : FMI, base de données de l'analyse de viabilité de la dette dans les pays en développement à faible revenu.

Note : La notation du risque lié à la dette commence en 2014 pour le Cabo Verde et en 2015 pour le Soudan du Sud. Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

**Graphique 13. Afrique subsaharienne : dépenses et recettes budgétaires, 2020–21**

(En milliards de dollars)

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

mondiale de plus de 50 %. Si l'efficacité de la région atteignait la moyenne mondiale, les recettes augmenteraient de quelque 2 % du PIB<sup>5</sup>. Plus généralement, un élargissement de l'assiette devrait avoir pour objectif de capter une proportion plus importante du secteur non structuré. De même, les mesures visant à élargir l'assiette fiscale devraient être complétées par des actions de lutte contre les flux financiers illicites, qui pèsent fortement et durablement sur les ressources budgétaires et la prospérité de la région.

Les autorités peuvent aussi exploiter les avantages potentiels des **nouvelles technologies** en vue d'améliorer la gestion des recettes à court terme. À titre d'exemple, il est apparu que la mise en place de la télédéclaration (Kenya, Ouganda) a augmenté l'efficacité du recouvrement, en simplifiant rapidement et fortement l'administration et en réduisant le coût de l'observance fiscale<sup>6</sup>. À Sao Tomé-et-Principe, la

facturation électronique a permis aux autorités d'élargir l'assiette fiscale au secteur non structuré du pays, même pendant la crise de la COVID-19. Parmi les autres mesures destinées à améliorer l'administration de l'impôt pourraient figurer une méthode de gestion des recettes plus axée sur les risques ainsi que de nouvelles réformes de la gouvernance et de la lutte contre la corruption afin d'accroître l'efficacité fiscale<sup>7</sup>.

**Côté dépenses**, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont été contraints de maintenir des dépenses essentielles en réduisant des postes moins prioritaires et en différant des investissements publics. Ils continueront sans doute à subir cette pression pendant toute la durée de la crise. Cela étant, les autorités peuvent tout de même dégager une marge pour un surcroît de dépenses en améliorant l'efficacité de l'investissement public et la qualité des marchés publics<sup>8</sup>. Une fois encore, investir dans la transformation numérique des administrations

<sup>5</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Politique fiscale pour une croissance inclusive après la pandémie », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, décembre.

<sup>6</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « La transformation numérique en Afrique subsaharienne », chapitre 3 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, avril.

<sup>7</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2019. « Freiner la corruption », chapitre 2 du *Moniteur des finances publiques*, Washington, avril.

<sup>8</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2019. *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, avril.

publiques aujourd'hui peut être un moyen relativement efficace par rapport à son coût d'accroître l'efficacité et de libérer des ressources à moyen terme. Les solutions numériques de gestion des finances publiques, à l'instar des systèmes d'information, des plateformes de passation des marchés et des portails sur la transparence budgétaire, ont souvent joué un rôle déterminant dans les tentatives des pays pour améliorer la planification et l'efficacité du budget et pour augmenter la rentabilité. Ainsi, en 2014, l'Afrique du Sud a rayé des listes 850 000 bénéficiaires fantômes d'aides sociales qui ne pouvaient y prétendre et a réduit de moitié les frais généraux simplement en imposant l'enregistrement biométrique<sup>9</sup>.

**La transparence et une bonne gouvernance sont indispensables.** Le caractère urgent et exceptionnel des dépenses de crise accroît souvent le risque et le coût d'opportunité du gaspillage et de la fraude. Une amélioration de la transparence et de la responsabilité peut faire en sorte que des fonds limités viennent en aide aux personnes qui en ont le plus besoin<sup>10</sup>. Même si les réformes de la gouvernance étaient déjà une priorité avant la crise pour de nombreux pays, dans le contexte de l'aide financière d'urgence apportée par la communauté internationale, de nombreux pays se sont aussi engagés à prendre des mesures de gouvernance renforcées afin de garantir la transparence et la responsabilité des dépenses liées à la COVID-19. Pour les pays qui reçoivent des fonds du FMI, par exemple, plus de 60 % ont pris l'engagement de publier des informations relatives à la passation des marchés, près de 80 % de communiquer des informations sur les bénéficiaires effectifs et *tous les pays* d'effectuer des audits. La mise en œuvre des mesures est en cours et varie d'un pays à l'autre. Parmi les exemples de réussite et d'innovation figurent la transparence des marchés publics (Bénin), la transparence sur les bénéficiaires effectifs (Guinée, Malawi, Sierra Leone) et des audits renforcés (Afrique du Sud, Kenya, Sierra Leone)<sup>11</sup>.

**Une plus grande marge d'action grâce à de meilleurs cadres d'action.** Outre des mesures concrètes de recettes et de dépenses, les autorités peuvent aussi optimiser l'espace budgétaire en améliorant leurs cadres budgétaires globaux. Dans le contexte d'un endettement élevé, un cadre crédible à moyen terme

qui concilie le besoin de mesures publiques de soutien à court terme et un rééquilibrage à moyen terme peut maîtriser les coûts d'emprunt et entretenir la confiance. Sur ce point, au vu des circonstances exceptionnelles de la crise, une suspension temporaire et limitée dans le temps de l'application des règles budgétaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) semble souhaitable, si les pays honorent leur engagement à renouer avec une position budgétaire plus viable lorsque la crise perdra de son intensité.

**Allègement de la dette.** Malheureusement, et surtout si la pandémie perdure, certains pays pourraient encore devoir opérer un choix difficile entre leurs obligations au titre du service de la dette et des dépenses de santé essentielles, ce qui donne à penser qu'une forme de traitement de la dette sera nécessaire. Le FMI a déjà apporté une aide dans le cadre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes à 22 pays d'Afrique subsaharienne. Dans le contexte de la crise de la COVID-19, ce fonds vise actuellement à couvrir deux années de service de la dette envers le FMI. Il est financé par les contributions de donateurs, dont le Japon, le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Certains pays pourraient néanmoins avoir besoin d'une aide supplémentaire. Pour ceux qui ont une dette viable mais des besoins de liquidité persistants (Éthiopie), le cadre commun du G20 peut contribuer à organiser un rééchelonnement. Pour ceux qui ont des problèmes de viabilité plus fondamentaux, le cadre peut permettre de coordonner le processus de restructuration nécessaire (Tchad, Zambie). La situation de chacun de ces pays est différente, mais le cadre commun peut tout de même garantir un traitement qui est adapté à leurs besoins précis.

Plus globalement, une fois que le service de la dette d'un pays dépasse sa capacité de remboursement, les créanciers comme les pays d'Afrique subsaharienne emprunteurs ont tout intérêt à s'entendre rapidement sur les modalités d'un traitement de la dette satisfaisant. Le cadre commun exige que les pays débiteurs participants sollicitent un traitement à des conditions au moins aussi favorables auprès des autres créanciers, dont le secteur privé.

<sup>9</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Promouvoir des solutions numériques pour les interventions d'urgence », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, juin.

<sup>10</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Garder une trace : transparence, responsabilité et légitimité dans le cadre des mesures d'urgence », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, avril.

<sup>11</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2021. « Keeping the Receipts: One Year On », encadré 1.1 du Moniteur des finances publiques, Washington, avril.

### Favoriser la reprise tout en préservant la stabilité des prix et de la position extérieure.

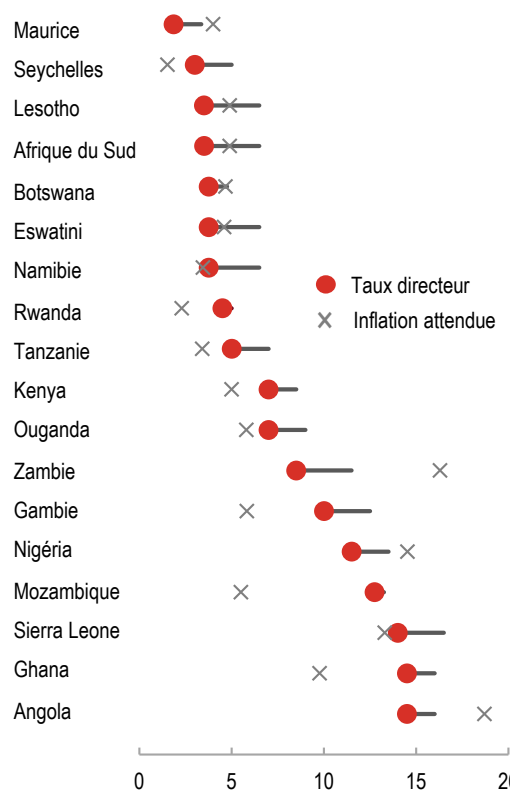
Les banques centrales apportent un soutien, mais leur marge de manœuvre devient insuffisante. Après avoir culminé au-dessus de 10 % en 2017, puis reculé, l'inflation en Afrique subsaharienne est passée de 9,6 % en 2019 (en glissement annuel) à 11,1 % en 2020, essentiellement sous l'effet d'une hausse des prix des produits alimentaires (Ghana), des effets de la dépréciation (Angola, Zambie) et d'un rebond des prix de l'énergie vers la fin de l'année. Alors que la reprise économique s'amorce, et dans le contexte d'une hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de base, les autorités monétaires sont devenues de plus en plus prudentes. Après avoir assoupli la politique monétaire tout au long de l'année 2020, elles optent aujourd'hui en majorité pour un *statu quo* sur les taux directeurs, et certaines (Mozambique, Zambie) sont revenues sur des baisses des taux de l'an dernier (graphique 14).

Une poursuite de l'assouplissement est peut-être possible pour certains pays. Dans les pays où la pandémie continue à peser sur la demande et où la politique budgétaire reste entravée, la politique monétaire peut encore avoir un rôle important à jouer pour soutenir l'économie. Une nouvelle détente est souhaitable dans les pays à faible inflation, même si la marge d'assouplissement est un peu plus restreinte pour les pays dotés d'un régime de rattachement strict. Pour ceux qui ont une monnaie flottante, la flexibilité du taux de change peut contribuer à amortir des chocs exogènes, même si une intervention peut se justifier pour lisser des ajustements désordonnés et atténuer l'asymétrie des bilans. Compte tenu de l'incertitude persistante entourant les futures conditions financières mondiales, les pays en crise ou faisant face à une crise imminente peuvent juger utiles les mesures temporaires de gestion des flux de capitaux, notamment pour renforcer l'autonomie de la politique monétaire. Cependant, ces mesures ne devraient pas se substituer à l'ajustement macroéconomique qui s'impose<sup>12</sup>.

**Financement monétaire du déficit.** Étant donné leurs besoins budgétaires grandissants et leurs financements limités, quelques pays d'Afrique subsaharienne ont fait appel à leur banque centrale en 2020 pour qu'elle les aide à financer leurs dépenses de crise

### Graphique 14. Afrique subsaharienne : variation des taux directeurs, décembre 2019–mars 2021

(En pourcentage)



Sources : Haver Analytics ; statistiques financières internationales du FMI ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

(Ghana, Maurice, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Soudan du Sud). Si la pandémie perdure, certains n'auront peut-être guère d'autre choix que de se tourner à nouveau vers cette source de financement. Les prêts directs de la banque centrale à l'État peuvent mettre en péril l'efficacité à long terme de celle-ci et fragiliser son engagement à maîtriser l'inflation, avec des conséquences potentielles à plus long terme pour les groupes de population les plus vulnérables. Cependant, dans des circonstances exceptionnelles, il peut tout simplement être impossible d'obtenir des financements suffisants auprès de toute autre source. Les pays ne devraient utiliser ces financements qu'en **dernier recours**, et, s'ils le font, ceux-ci devraient être accordés aux conditions du marché, limités dans le temps et assortis d'un plan de remboursement précis à moyen terme. Une monétisation répétée provoquerait un désancrage des anticipations d'inflation et accentuerait les pressions sur la monnaie (Zimbabwe).

<sup>12</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Toward an Integrated Policy Framework », document de politique générale du FMI PR20/307, Washington, septembre.

### ***Soutenir le crédit à l'économie tout en préservant la stabilité financière.***

Les indicateurs de stabilité financière n'ont guère varié. Néanmoins, plus la pandémie perdurera, plus les emprunteurs pourraient être mis en difficulté, avec des conséquences potentiellement lourdes pour les prêts improductifs, la solvabilité des banques et le déclenchement des garanties publiques. Pour le moment, les indicateurs de solidité financière ne laissent pas entrevoir de dégradation majeure de la santé du système financier, en partie grâce au soutien exceptionnel apporté par les autorités locales. Dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, le ratio moyen des prêts improductifs n'a augmenté que légèrement, de 7,2 % fin 2019 à 8,3 % en octobre 2020, toujours au-dessous des niveaux de 2018. De même, les ratios de fonds propres n'ont diminué que de manière infime, de 17,6 % à 17,4 % à l'échelle de la région. Dans de nombreux pays, les autorités de contrôle ont, à juste titre, autorisé leurs banques à utiliser leurs volants anticycliques de fonds propres pour surmonter la crise (Botswana, pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Ghana, Namibie), ou ont prolongé leur transition vers les principes fondamentaux de Bâle ou les normes prudentielles IFRS 9 (Lesotho, Ouganda, UEMOA, Zambie). En contrepartie, cependant, elles ont aussi restreint les versements de dividendes afin de renforcer la position de fonds propres des banques (Afrique du Sud, Bénin, pays de la CEMAC, Guinée, Lesotho, Ouganda, Rwanda, UEMOA)<sup>13</sup>.

Tous les effets de la crise ne se sont pas encore fait sentir. L'assouplissement temporaire des contraintes réglementaires a peut-être empêché plusieurs prêts non viables d'être pris en compte comme il se doit dans les indicateurs de solidité financière existants<sup>14</sup> et, dans certains pays, cet assouplissement doit prendre fin en 2021 (Botswana, Cabo Verde, pays de la CEMAC). De même, la crise récente a renforcé l'exposition des banques à l'État dans bon nombre de

pays : en moyenne, la croissance des crédits à l'État a pratiquement doublé celle des prêts au secteur privé, avec une progression d'environ 3 % du PIB, contre 1½ % du PIB.

Il sera important que les banques et les autorités de contrôle disposent d'un bilan de santé précis du système financier, y compris un classement des prêts suffisamment complet et un provisionnement des pertes sur prêts qui tient compte des pertes potentielles, et une projection réaliste de l'insuffisance des fonds propres et des besoins de recapitalisation<sup>15</sup>. La prise de conscience précoce des problèmes potentiels est capitale, si bien que des procédures de contrôle renforcées peuvent se justifier (pays de la CEMAC), notamment une évaluation fondée sur les risques des banques et des actifs qui présentent des carences antérieures à la crise. Tandis que la reprise économique s'installe, les mesures liées à la crise devraient être supprimées lentement, prudemment et en toute transparence. Il convient de remplacer les interventions globales par des mesures plus ciblées et limitées dans le temps<sup>16</sup>. Un assouplissement prolongé des contraintes réglementaires ou des règles comptables ne ferait que dissimuler la véritable situation du système financier et amplifierait les pertes à l'avenir, ce qui pourrait fragiliser la santé et la stabilité du système financier, ainsi que la capacité du secteur privé à soutenir la croissance à long terme<sup>17</sup>.

### **BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR : EXPLOITER PLEINEMENT LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE Une longue pandémie laisse des séquelles ...**

En Afrique subsaharienne, l'emploi a reculé d'environ 8½ % en 2020 selon des estimations, plus de 32 millions de personnes ont basculé dans la pauvreté, et les perturbations de l'éducation ont nui aux perspectives d'une génération entière d'élèves. En outre, une proportion importante des travailleurs

<sup>13</sup>En février 2021, l'Afrique du Sud a autorisé le versement prudent de dividendes, en tenant compte de la situation actuelle et de l'éventuelle incertitude à l'avenir.

<sup>14</sup>Voir Carmen Reinhart. « The Quiet Financial Crisis », Let's Talk Development (blog), Banque mondiale, 7 janvier 2021. <https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/quiet-financial-crisis>.

<sup>15</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Macro Financial Considerations for Assessing the Impact of the COVID-19 Pandemic », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, juin.

<sup>16</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2021. « Unwinding COVID-19 Policy Interventions for Banking Systems », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, mars.

<sup>17</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Mesures de réglementation et de contrôle du secteur bancaire en réponse à l'impact du coronavirus (avec questions/réponses) », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, mai.



les plus marginalisés d'Afrique se concentre dans certains des secteurs les plus durement touchés de la région (comme le commerce de gros et de détail, l'alimentation, l'hôtellerie et la restauration, le tourisme et le transport). Les femmes sont souvent surreprésentées dans ces secteurs. La charge de travail qui pèse sur beaucoup d'entre elles s'alourdit en raison de la fermeture des écoles et des soins familiaux non rémunérés à dispenser, et leur exposition tient aux rôles d'aidantes et d'agents de santé qu'elles jouent souvent.

**Le développement est à l'arrêt.** La pandémie, qui a effacé une grande partie des progrès accomplis ces dix dernières années, a eu un impact particulièrement violent sur les populations pauvres de la région. Les objectifs de développement durable seront donc impossibles à atteindre d'ici à 2030 pour la plupart des pays<sup>18</sup>.

**Perturbations de l'éducation.** Fait particulièrement préoccupant, les mesures de confinement appliquées durant la pandémie ont empêché de nombreux enfants de la région d'aller à l'école. La Banque mondiale estime que, à l'échelle internationale, la pandémie a perturbé l'éducation de plus de 90 % de l'ensemble des élèves. Dans ce contexte, l'apprentissage à distance est inaccessible pour la plupart des enfants en Afrique subsaharienne, si bien que la pandémie a des conséquences particulièrement violentes dans la région (graphique 15). Selon les estimations, la fermeture des écoles en Afrique subsaharienne coûtera près de 500 milliards de dollars de futures recettes, soit pratiquement 7 000 dollars par enfant<sup>19</sup>. Face à la perspective d'une hausse constante des taux de décrochage scolaire, certains pays n'ont guère eu d'autre choix que de rouvrir leurs écoles, malgré les risques potentiels de contamination.

**Réduction de l'investissement et du capital physique.** De même, la dépréciation du capital physique s'est sans doute accélérée en raison de la pandémie, surtout dans les secteurs à forte intensité de capital (les compagnies aériennes, par exemple), ou dans d'autres qui peinent à faire face à la contraction brutale de la demande. Pour l'avenir, si la pandémie perdure, l'investissement pourrait rester atone du fait de l'incertitude persistante et du retard potentiel des principaux projets d'infrastructures publiques.

Dans l'ensemble, le risque de séquelles est élevé compte tenu de l'érosion du capital humain et physique. En effet, l'actuelle projection de référence pour l'Afrique subsaharienne inclut une faible croissance de rattrapage, ce qui donne à penser que la perte de revenu par habitant de la région est susceptible d'être durable, voire permanente.

### ... d'où un écart grandissant.

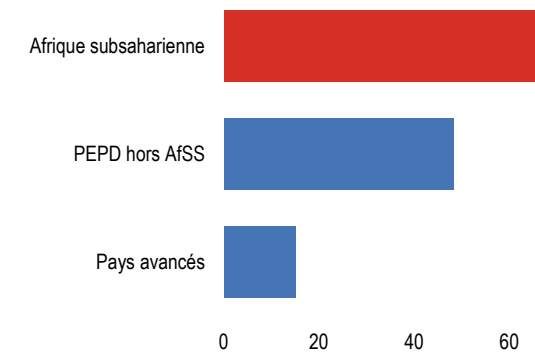
La pandémie s'est traduite par une perte de revenu, mais elle a aussi creusé l'écart entre l'Afrique subsaharienne et les pays avancés plus riches à travers le monde. Après le choc de début 2020, et étant donné la reprise inégale au second semestre de l'année, l'écart entre le PIB par habitant de la région et celui des pays avancés augmentera en 2021 et devrait se creuser encore davantage en 2022, ce qui interrompra la précédente trajectoire de convergence de la région (graphique 16).

### Des réformes audacieuses et porteuses de transformations pour libérer le potentiel de l'Afrique.

**Une vision stratégique des réformes.** À court terme, avec des ressources limitées, les priorités de réforme des autorités devront être plus ciblées. Il faudra

#### Graphique 15. Échantillon de régions : pertes d'apprentissage dues à la COVID-19, 2020

(Nombre moyen de jours d'éducation manqués)



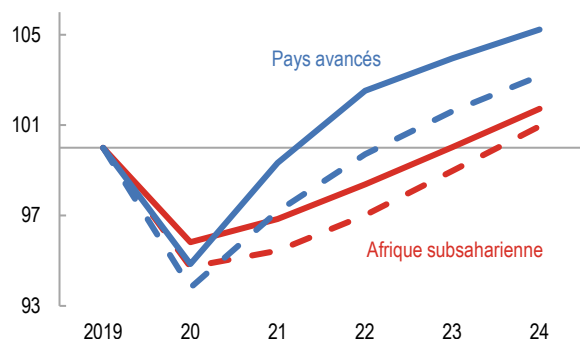
Source : Banque mondiale, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Deuxième cycle de l'enquête sur les ripostes nationales aux fermetures d'écoles liées à la COVID-19 (2020).  
Note : PEPD hors AfSS = pays émergents et pays en développement ne faisant pas partie de l'Afrique subsaharienne.

<sup>18</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2021. « A Post-Pandemic Assessment of the Sustainable Development Goals », note de synthèse des services du FMI, Washington, mars.

<sup>19</sup>Joao Pedro Azevedo *et al.*, 2020. « Simulating the Potential Impacts of COVID-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes: A Set of Global Estimates », World Bank Policy Research Working Paper 9284, Washington, juin.



**Graphique 16. Échantillon de régions : PIB réel par habitant, 2020–24**  
(Indice, 2019 = 100)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
Note : Les lignes en tiret indiquent les projections d'octobre 2020.

privilegier des réformes audacieuses qui renforcent la résistance aux futurs chocs et mettre l'accent sur les secteurs les plus prometteurs pour la croissance et l'emploi.

**Chaque année en Afrique subsaharienne**, 20 millions de nouveaux demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail. À court terme, offrir des possibilités d'emploi à ces nouveaux arrivants est peut-être l'un des défis les plus urgents que la région doit relever. Cependant, il pourrait s'agir de l'un des principaux points forts de la région à long terme. Actuellement, l'Afrique subsaharienne compte 14 % de la **population mondiale en âge de travailler**, mais, au cours des 10–15 prochaines années, sa contribution à la croissance de la population active mondiale dépassera celle de la totalité du reste du monde. Si la bonne stratégie est adoptée, les résultats de l'intégration de la main-d'œuvre de la région dans l'économie mondiale pourraient être sans précédent.

**Chaque semaine en Afrique subsaharienne**, les pays de la région exportent environ 6½ milliards de dollars de marchandises, mais seulement un cinquième environ de ces exportations est destiné à d'autres pays de la région. À la suite de la désorganisation des chaînes de valeur mondiales provoquée par la pandémie, l'une des perspectives les plus prometteuses de la région tient à la nouvelle **zone de libre-échange continentale africaine** (ZLECAf), marché potentiel de 1,3 milliard de personnes qui affiche un PIB cumulé de près de 3 500 milliards de dollars.

**Chaque jour en Afrique subsaharienne**, plus de 90 000 nouveaux utilisateurs se connectent à

l'Internet pour la première fois. À travers le monde, la diffusion de **technologies numériques** promet de créer de nouvelles perspectives de progrès et d'intégration, et la pandémie a fortement accéléré cette tendance planétaire.

### Mettre à profit l'investissement privé.

**Un climat d'investissement plus favorable.** Pour éviter d'être encore plus à la traîne, les autorités des pays d'Afrique subsaharienne devraient poursuivre leurs efforts de réforme afin d'améliorer le climat des affaires de la région et d'attirer davantage d'investissements privés. Ces réformes, qui sont connues depuis longtemps, consistent notamment à renforcer la contestabilité des marchés, à lever les principaux obstacles (par exemple un réseau électrique non fiable), à égaliser les conditions de concurrence entre les entreprises publiques et privées, à harmoniser le traitement des entreprises des secteurs formel et informel, à simplifier les formalités administratives, à améliorer la gouvernance et à élargir l'inclusion financière. Toutefois, compte tenu de l'impact économique et humain de la crise et de l'impératif de réduire autant que possible les futurs stigmates, ces réformes sont aujourd'hui plus urgentes que jamais.

### Mesures d'aide aux personnes.

**Le renforcement des dispositifs de protection sociale** constitue depuis longtemps un enjeu technique et budgétaire pour la région, notamment en raison du poids du secteur non structuré. Cependant, la pandémie a souligné l'importance de pouvoir venir en aide rapidement et efficacement aux personnes qui en ont le plus besoin. Plusieurs pays ont élargi la portée et l'adéquation aux besoins de leurs mesures de protection sociale grâce à l'utilisation innovante et rentable de l'argent mobile, des transferts monétaires électroniques et de la participation virtuelle<sup>20</sup>.

À l'avenir, il sera important de s'appuyer sur ces initiatives pour renforcer encore les filets de protection de la région. Ce travail devrait procéder d'une stratégie ciblée sur les dispositifs de protection sociale, qui définit précisément les populations visées et les mécanismes de mise en œuvre et peut être amplifiée rapidement en réaction à des chocs ou réformes économiques. Il faudrait aussi associer

<sup>20</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, octobre.

ce travail à une stratégie crédible d'augmentation de la capacité à accroître les recettes intérieures, afin d'éviter d'évincer d'autres dépenses prioritaires.

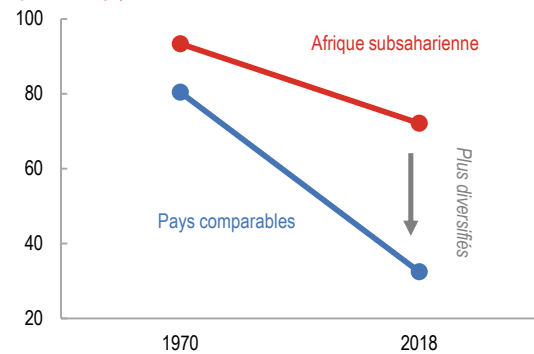
### Mesures destinées à renforcer la résilience.

Pour renforcer la résilience, une plus grande diversification s'impose. Cela ressort en particulier des résultats relativement faibles des pays de la région tributaires du pétrole. Le revenu par habitant des pays producteurs de pétrole devrait diminuer à nouveau en 2021 et ne devrait pas renouer avec les niveaux antérieurs à la COVID-19 à l'horizon des prévisions. Les pays producteurs de pétrole devraient redoubler d'efforts pour développer d'autres industries d'exportation, compte tenu de la baisse des prix des sources d'énergie plus vertes, de l'accélération des ventes mondiales de véhicules électriques et des actions de lutte contre les changements climatiques menées à travers le monde<sup>21</sup>. De nombreux autres pays sont soumis au même impératif, sachant que l'Afrique subsaharienne reste à la traîne d'autres régions en termes de volume, de qualité et de complexité des exportations. La région demeure relativement tributaire de biens primaires moins complexes, par rapport aux pays d'autres régions ayant des niveaux de revenu semblables (graphique 17)<sup>22</sup>.

Fondamentalement, la diversification implique un redéploiement des ressources d'une activité à l'autre, et les dirigeants pourraient jouer un rôle volontariste en amont pour accélérer ce processus.

Cela peut nécessiter de modifier les stratégies de diversification actuelles afin de mieux s'adapter aux contours d'une nouvelle économie mondiale postérieure à la COVID-19, en mettant en place les conditions propices à une reprise plus rapide et plus intelligente. Une méthode ciblée peut aussi contribuer à faire en sorte que la reprise de la région soit compatible avec les objectifs des autorités de

**Graphique 17. Échantillon de régions : part des biens primaires dans les exportations**  
(En pourcentage)



Sources : Nations Unies, base de données Comtrade ; calculs des services du FMI.

croissance verte et de résilience aux changements climatiques<sup>23</sup>. Sur ce point, les réformes devraient remédier aux carences du marché et de l'État grâce à un « ciblage sectoriel intelligent et large ». Cette approche ne vise pas des entreprises précises, mais privilégie plutôt des secteurs prometteurs et la levée des principaux obstacles (inadéquation des compétences, insuffisance de la réglementation, manque de concurrence, défauts de coordination, asymétries de l'information, etc.<sup>24</sup>).

Les priorités détaillées de cette stratégie axée sur les secteurs dépendront de la situation de chaque pays : ainsi, il peut être essentiel de supprimer les obstacles tarifaires et l'encadrement des taux d'intérêt pour rehausser la productivité agricole, alors que les réformes du secteur financier, la libéralisation des investissements directs étrangers et des routes de meilleure qualité peuvent s'avérer plus importantes pour l'industrie manufacturière. Pour les services, la libéralisation des industries de réseau comme les télécommunications peut être cruciale<sup>25</sup>. Les organismes qui encouragent les exportations et les investissements peuvent aussi contribuer à acheminer rapidement les ressources dans les lieux où les populations en ont le plus besoin.

<sup>21</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2021. « Sub-Saharan African Oil Exporters: The Future of Oil and the Imperative of Diversification », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, février.

<sup>22</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2017. Chapitre 3 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, octobre.

<sup>23</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « S'adapter aux changements climatiques en Afrique subsaharienne », chapitre 2 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, avril.

<sup>24</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). « Industrial Policy for Growth and Diversification: A Conceptual Framework », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, à paraître.

<sup>25</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2014. « Assurer la croissance à long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible revenu : rôle de la transformation structurelle et de la diversification », document de politique générale du FMI, Washington, mars.

Clairement, les stratégies axées sur les secteurs ont eu un succès mitigé dans le passé. C'est pourquoi la responsabilité, la transparence et la concurrence nationale et internationale sont indispensables (encadré 4). Les stratégies devraient éviter de reproduire les erreurs du passé, par exemple le remplacement coûteux et inefficace des importations, qui ont tendance à ancrer la dépendance de l'économie à l'égard d'intrants essentiels, tout en assurant des rentes aux monopoles proches du pouvoir.

**Pour accroître la diversification, une multiplication des échanges commerciaux s'impose.** Au départ, les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAF devaient débiter à la mi-2020, mais ils ont été reportés jusqu'en janvier 2021 pour cause de pandémie. Dans les autres régions, l'intégration commerciale a accentué le développement régional, ce qui a permis de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer la productivité et de favoriser la transformation structurelle grâce à de nouveaux produits et chaînes d'approvisionnement régionales. En Afrique subsaharienne, les possibilités de développer le commerce intrarégional sont particulièrement nombreuses pour les produits de base agricoles et les produits manufacturés et dans certaines communautés économiques sous-régionales qui commercent nettement moins que les communautés comparables<sup>26</sup>. Un cadre efficace d'intégration commerciale réduirait l'exposition de l'Afrique aux perturbations mondiales, mais intensifierait aussi la concurrence régionale, attirerait des investissements étrangers et renforcerait la sécurité alimentaire.

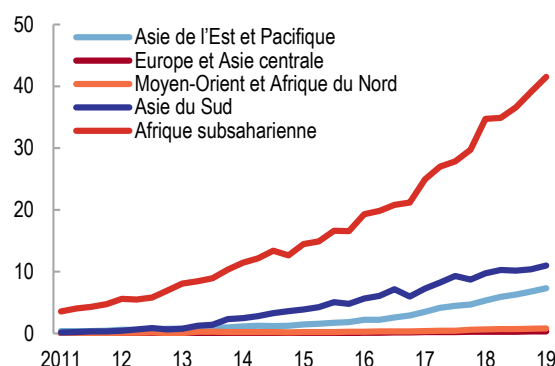
### Mesures visant à combler la fracture numérique.

L'Afrique subsaharienne a encore beaucoup à faire pour combler la fracture numérique avec les pays plus riches à travers le monde. Cela étant, **le dynamisme et le potentiel** de la région sont remarquables : en matière de connectivité, certains pays occupent la première place mondiale de leur catégorie de revenu (Cabo Verde, Ghana, Rwanda, Seychelles), et l'Afrique devient rapidement un épice international pour les applications d'argent mobile (graphique 18).

À l'avenir, tirer parti de la révolution numérique renforcerait la résilience et l'efficacité de la région, élargirait l'accès aux marchés mondiaux, améliorerait

**Graphique 18. Échantillon de régions : valeur des opérations en argent mobile, 2012–19**

(En milliards de dollars)



Source : GMSA, jeu de données sur l'argent dans le monde.

l'offre de services publics, accroîtrait la transparence et la responsabilité et favoriserait la création de nouveaux emplois. Ce dernier point sera particulièrement important dans le contexte de l'intégration commerciale régionale, puisque le cadre de la ZLECAF augmentera sans doute les possibilités de développer les échanges de services et le commerce électronique.

## UNE CONSTRUCTION COMMUNE : SOLIDARITÉ ET MOBILISATION INÉDITE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

**Lutter contre une pandémie mondiale dans un monde interconnecté.** Les perspectives à court terme de la région dépendent énormément de l'évolution de la pandémie, qui elle-même dépendra du déploiement d'un vaccin efficace et d'un coût abordable. Toutefois, assurer une couverture vaccinale suffisante pour l'Afrique subsaharienne n'est pas simplement une question de moyens de subsistance *locaux* et de croissance *locale*. Une vaste couverture de la région est aussi un bien public *mondial*. Plus une grande proportion de la population mondiale restera non vaccinée pendant longtemps, plus le risque d'apparition de nouveaux variants du virus augmentera, ce qui accroîtra la probabilité d'une pandémie de plus longue durée partout.

**Un accès plus rapide aux vaccins.** Bien entendu, le coût d'une campagne de vaccination mondiale inégale qui néglige l'Afrique sera avant tout supporté par les pays africains les plus pauvres, et notamment

<sup>26</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2019. Chapitre 3 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, octobre.

par les habitants les plus vulnérables de ces pays. Néanmoins, pour chaque pays, où qu'il se trouve, une coopération qui concerne l'ensemble des acteurs sera nécessaire pour qu'une reprise durable s'installe après la crise actuelle. Il faudrait éviter toute restriction en matière de distribution internationale de vaccins ou de matériel médical. Des mécanismes multilatéraux comme COVAX devraient être intégralement financés, et des circuits devraient être mis en place pour faire en sorte que les doses excédentaires des pays riches soient redistribuées rapidement<sup>27</sup>.

**Réduire les obstacles au financement.** Pour garantir une reprise solide et regagner le terrain perdu pendant la crise, les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne ont des besoins de dépenses supplémentaires de 245 milliards de dollars pour la période 2021–25, dans le but de renforcer les dépenses de riposte à la pandémie et d'accélérer la convergence des revenus. Pour l'ensemble de la région, ce chiffre se monte à 425 milliards de dollars<sup>28</sup>. Ces questions seront étudiées lors du prochain Sommet international de haut niveau sur le financement des économies africaines.

En 2020, le FMI est intervenu rapidement pour couvrir une partie des besoins de financement d'urgence de la région et pour aider à mobiliser un surcroît d'aide de la communauté internationale, en octroyant des prêts au titre de la facilité de crédit rapide et de l'instrument de financement rapide, en augmentant l'accès à ses ressources dans le contexte des accords existants et en accordant un allègement du service de la dette à ses membres les plus vulnérables au titre du fonds fiduciaire ARC.

Cependant, à plus long terme, de nombreux pays s'approcheront de leur plafond d'accès aux ressources du FMI. Celui-ci a provisoirement relevé les plafonds annuels et autorisé des décaissements plus fréquents au titre de la facilité de crédit rapide, ce qui a permis aux pays membres d'obtenir une aide financière supplémentaire de sa part durant cette période exceptionnelle. En outre, le FMI a étoffé le fonds fiduciaire ARC : il a accordé un allègement de la dette sous forme de dons à ses membres les plus vulnérables pour six mois de plus (jusqu'en octobre 2021) et

sollicite un soutien afin d'octroyer un allègement du service de la dette pour une période totale de deux ans se terminant en avril 2022. Cependant, lorsque la pandémie mondiale perdra de son intensité, l'aide financière du FMI prendra de plus en plus la forme d'accords dans le cadre de programmes appuyés par le FMI, et non pas d'une aide d'urgence. Dans ce contexte, le FMI sollicite aussi un surcroît de soutien des donateurs afin d'accroître ses prêts concessionnels au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance aux pays à faible revenu.

Plus globalement, une hausse des dons bilatéraux et prêts concessionnels restera indispensable pour la région, surtout pour les pays à faible revenu et fragiles. Ce soutien des donateurs sans incidence sur la dette est depuis longtemps une composante majeure du programme des objectifs de développement durable (ODD). Faire à nouveau tendre progressivement le soutien des donateurs vers l'objectif d'aide publique au développement des Nations Unies fixé à 0,7 % du revenu national brut serait une étape importante pour combler le retard pris sur les ODD.

En outre, une nouvelle allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) renforcera la riposte à la crise de la région, en gonflant rapidement les réserves de tous les membres d'une manière transparente et responsable. Une allocation de DTS de quelque 450 milliards de DTS (650 milliards de dollars) qui procurerait 23 milliards de dollars à l'Afrique subsaharienne, soit un montant considérable par rapport à la prévision d'aide aux programmes du FMI de 4–5 milliards de dollars en 2021, rencontre de plus en plus de soutien. Un nouveau mécanisme permettant aux pays membres plus riches de rétrocéder une partie de leurs DTS aux pays à faible revenu serait aussi une très bonne chose, car il augmenterait sensiblement les ressources concessionnelles disponibles mises en commun.

**Mobiliser des financements privés.** Le développement de marchés des obligations d'État en monnaie locale contribuerait à procurer une source locale de financement sûre et stable, surtout pour les pays à faible revenu qui ont peu ou pas accès aux marchés

<sup>27</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). « Trade in Medical Goods: Challenges and a Way Forward for Sub-Saharan Africa: An Update », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, à paraître.

<sup>28</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). « Macroeconomic Developments and Prospects in Low-Income Developing Countries », document de politique générale du FMI, Washington, à paraître.

financiers internationaux<sup>29</sup>. Mais les obstacles au financement hérités de cette crise pourraient aussi être une occasion intéressante d'opter pour de *nouvelles* stratégies de financement innovantes, notamment du fait de l'ampleur des investissements qui s'imposent. Par exemple, pour financer des investissements en infrastructures, les autorités de nombreux pays cherchent déjà à accentuer l'impact de leurs propres ressources en participant davantage à des partenariats public-privé. Ces partenariats ont eu un succès mitigé dans le passé en Afrique subsaharienne, mais les autorités peuvent améliorer la viabilité des futurs projets en garantissant une gouvernance solide des investissements publics, notamment dans la préparation et l'évaluation des projets potentiels<sup>30</sup>.

Au-delà des ressources des autorités locales, les financements extérieurs officiels pourraient aussi

servir à attirer des financements du secteur privé pour des projets à long terme dans toute la région. Ainsi, le financement mixte s'appuie sur des dons internationaux ou d'autres ressources concessionnelles pour améliorer la rentabilité corrigée des risques des projets privés, ce qui permet de mobiliser d'autres financements privés.

Une autre source pourrait être l'utilisation de structures régionales de placement collectif en fonds propres, financées par des donateurs, qui pourraient être mises en place pour (co)financer des projets d'infrastructures. À terme, le recours à des financements innovants pourrait apporter aux investisseurs la souplesse et les ratios risque/rendement indispensables qui permettraient de débloquer les financements sociaux et consacrés au développement qui font cruellement défaut dans toute la région.

---

<sup>29</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale, *Guidance Note for Developing Government Local Currency Bond Markets*, mars 2021.

<sup>30</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). « Private Finance for Development: Wishful Thinking or Thinking Out of the Box? », document du département Afrique du FMI, Washington, à paraître.



### Encadré 1. Profiter des conditions de marché favorables pour améliorer le profil de remboursement de la dette

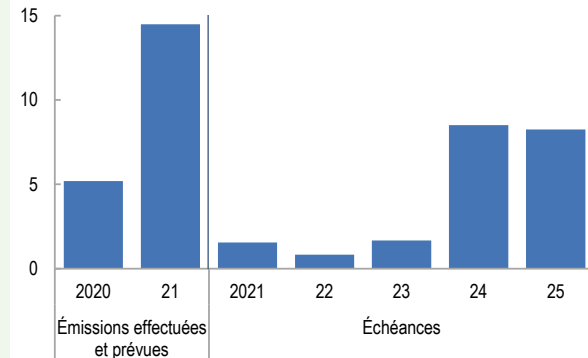
Après une pause début 2020, les marchés internationaux des capitaux ont rouvert pour les pays d'Afrique subsaharienne. La Côte d'Ivoire et le Bénin ont placé avec succès environ 3,5 milliards de dollars d'euro-obligations à échéance éloignée (12–31 ans) à des rendements d'environ 5–7 %, et le Ghana a émis 3 milliards de dollars d'obligations à des rendements de 6–9 %. Ces pays ont tous utilisé une partie du produit pour racheter des euro-obligations existantes, ce qui lissera la structure de leurs échéances ces prochaines années. Les marchés tablent sur un rebond des émissions de dette souveraine des pays d'Afrique subsaharienne à quelque 15 milliards de dollars en 2021, sous l'impulsion de pays comme l'Afrique du Sud, le Ghana et le Nigéria.

De la même façon, les pays préémergents de la région pourraient utiliser les nouvelles émissions pour racheter des euro-obligations existantes et lisser leur profil de remboursement. Les euro-obligations arrivant à échéance en 2021–23 atteignent environ 1–2 milliards de dollars par an, mais ce montant sera porté à quelque 8 milliards de dollars en 2024 et 2025. Dans le cadre de leurs opérations de gestion de dette, les pays pourraient profiter des conditions de marché favorables pour préfinancer ou racheter cette dette, en la remplaçant par des instruments plus récents assortis d'échéances plus éloignées et de taux d'intérêt plus bas. Toutefois, les pays devraient surveiller attentivement leurs risques de change et leur exposition aux gros créanciers.

Les pays préémergents pourraient aussi profiter des conditions de marché favorables pour couvrir la riposte des pouvoirs publics à la COVID-19, reconstituer leurs réserves internationales et financer des investissements prioritaires. Préserver la stabilité macroéconomique à court terme et garantir une croissance vigoureuse à long terme sont indispensables à la viabilité de la dette. Alors que les taux directs sont pratiquement nuls dans les pays avancés, des emprunts prudents qui financent des investissements publics mais n'aggravent pas la dynamique de la dette peuvent stimuler la croissance et réduire les primes de risque des pays, tant que les rendements des investissements sont suffisamment élevés et se reflètent dans une hausse des recettes intérieures. Investir davantage peut aussi contribuer à accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable.

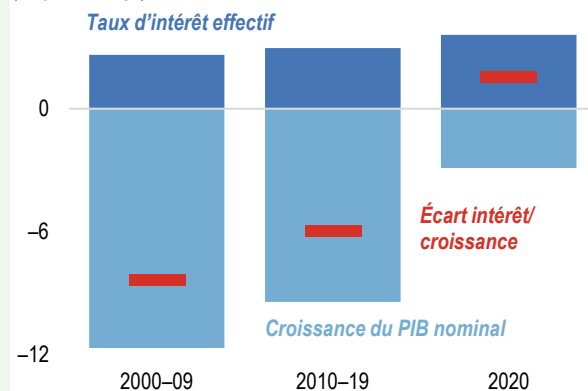
Si les taux d'intérêt bas perdurent dans les pays avancés, les conditions de viabilité de la dette pour les pays ayant accès

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : émissions d'euro-obligations et échéances, 2020–25  
(En milliards de dollars)



Source : Bloomberg Finance L.P.

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : décomposition de l'écart intérêt-croissance  
(En pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

aux marchés pourraient justifier un réexamen approfondi. Dans le cas des États-Unis, pays émetteur de monnaie de réserve doté de marchés profonds et liquides et dont la prime de risque est très faible, l'ancien économiste en chef du FMI Olivier Blanchard a affirmé qu'un écart prolongé entre la croissance du PIB et les taux d'intérêt signifiait que la dette publique pourrait avoir un coût budgétaire nul (Blanchard, 2019<sup>1</sup>). S'agissant des pays en développement, Escolano *et al.* (2017)<sup>2</sup> ont mis en évidence des écarts taux d'intérêt–croissance tout aussi importants et négatifs, ce qui tient pour l'essentiel aux taux d'intérêt réels négatifs dans ces pays. Cependant, la prime de risque de ces pays

<sup>1</sup>Voir Blanchard, Olivier. 2019. « Public Debt and Low Interest Rates », allocation prononcée à l'occasion de la réunion annuelle de l'American Economic Association (AEA), *American Economic Review*, 109(4) : 1197–1229.

<sup>2</sup>Voir Escolano, Julio, Anna Shabunina et Jaejoon Woo. 2017. « The Puzzle of Persistently Negative Interest-Growth Differentials: Financial Repression or Income Catch-Up? » *Fiscal Studies*, 38 (2) : 179–217.



**Encadré 1 (fin)**

est susceptible d'être beaucoup plus sensible aux niveaux d'endettement et à la vulnérabilité.

En Afrique subsaharienne, en l'absence de chocs prononcés, les pays affichent pour la plupart un écart intérêt-croissance négatif. L'écart entre le taux réel payé sur la dette publique et le taux de croissance du PIB s'établissait à environ -3 % en moyenne en 2019 (voir Eyraud et Yenice, 2019<sup>3</sup>). L'écart intérêt-croissance s'est brutalement inversé en 2020, mais, dans les projections de référence, il

redeviendra sans doute négatif pour la majorité des pays à l'horizon des prévisions. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, cet écart est très variable. En 2020, par exemple, il était compris entre -25 % et 17 %, contre une fourchette de -25 % à 5 % en 2018. Cependant, même pour les pays qui affichent un écart intérêt-croissance favorable, nombreux sont ceux qui ont vu le poids de leur dette augmenter régulièrement ces dix dernières années, ce qui tient en grande partie au creusement des déficits budgétaires et, dans certains cas, à une dépréciation de la monnaie.

---

<sup>3</sup>Voir Eyraud, Luc, et Mustafa Yenice. 2019. « Favorable Interest Rate-Growth Differential and Why Fiscal Deficits Still Matter for Low-Income Countries », dossier special du *Sub-Saharan Africa: Debt Monitor*, avril.

## Encadré 2. Achat, déploiement, coût et financement des vaccins

Les campagnes mondiales de vaccination seront délicates. En moins de 12 mois, la mise au point avec succès de nombreux vaccins efficaces contre la COVID-19 a été remarquable. L'utilisation de plusieurs d'entre eux a déjà été autorisée. Cependant, vacciner de vastes pans de la population mondiale ne sera pas chose facile, sachant que les autorités seront toutes confrontées à des pénuries d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes de répartition, de financement et de logistique.

Augmenter la production de vaccins pourrait être difficile. La production mondiale de vaccins homologués devrait atteindre 11 milliards de doses en 2021, ce qui suffira à traiter la population adulte dans la plupart des pays. Cependant, alors qu'ils représentent seulement 15 % de la population mondiale, les pays avancés ont acheté plus de 70 % du total des doses disponibles, ce qui restreint l'accès aux vaccins de nombreux pays à faible revenu. Exploiter les capacités de production des pays à revenu intermédiaire au moyen d'accords de transfert de technologie pourrait atténuer cette pénurie d'approvisionnement. Par exemple, Aspen Pharmacare en Afrique du Sud commencera à fournir le vaccin de Johnson & Johnson en juin 2021. Pour le moment, cependant, la proposition plus large de l'Inde et de l'Afrique du Sud, appuyée par l'Union africaine, de suspendre provisoirement les droits de propriété intellectuelle liés à la COVID-19, et ainsi d'autoriser une production locale dans des pays plus pauvres, n'a pas suscité une vaste adhésion.

En Afrique subsaharienne, les autorités s'appuient essentiellement sur deux mécanismes d'approvisionnement. Le mécanisme d'accès mondial et équitable aux vaccins contre le virus de la COVID-19 (COVAX), mis en place en avril 2020 par l'OMS, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'Alliance du Vaccin (Gavi), est une initiative d'achats groupés qui vise à donner à tous les pays un égal accès à un éventail diversifié de vaccins à des prix relativement bas (environ 11 dollars la dose pour les pays à revenu élevé « en autonomie financière » et quelque 2 dollars la dose pour 92 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le financement étant assuré par l'aide publique au développement). COVAX a convenu avec les fabricants d'acheter environ 2,5 milliards de doses, ce qui suffit à vacciner 20 % de la population des pays participants. Pour amplifier cet effort, l'Union africaine a lancé sa propre initiative, l'African Vaccine Acquisition Task Team (AVATT), qui a obtenu 1,1 milliard de doses supplémentaires. Toutefois, bon nombre des vaccins obtenus par COVAX et l'Union africaine ne seront peut-être pas disponibles immédiatement en raison des normes réglementaires. Au-delà de

COVAX et de l'Union africaine, certains pays (par exemple l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Zimbabwe) ont acheté des vaccins de manière indépendante, et d'autres (par exemple le Kenya, Maurice et les Seychelles) ont reçu des dons de la Chine, des Émirats arabes unis et de l'Inde. Cela étant, la campagne de vaccination en Afrique subsaharienne est relativement lente (tableau 2.1), et une grande incertitude subsiste quant à la date à laquelle les pays pourront vacciner 60 % de leur population.

Des financements considérables pourraient s'avérer nécessaires. Pour la plupart des pays de la région, le coût total de la vaccination de 60 % de la population sera élevé : il gonflera de jusqu'à 50 % leurs dépenses de santé existantes et dépassera 2 % du PIB pour plusieurs pays. La plupart des pays espèrent recevoir des dons et financements concessionnels (de la Banque mondiale, par exemple) pour couvrir les dépenses de vaccination. D'autres projettent de financer le coût à partir des budgets nationaux ou via l'émission de dette intérieure. En outre, la Banque africaine d'export-import a mis en place un système de paiement échelonné pour faciliter les achats par les pays membres de l'Union africaine, en fournissant des garanties d'engagements d'un montant pouvant atteindre 2 milliards de dollars.

Parallèlement, les problèmes logistiques et administratifs pourraient être de taille. Une gestion solide des informations et des infrastructures de stockage des vaccins seront nécessaires à un déploiement sans heurts. Certains

**Tableau 2.1. Afrique subsaharienne : achat, don, livraison et déploiement de vaccins**  
(En milliers de doses, au 31 mars 2021)

	Achetées/ réservées	Données	Livrées via COVAX	Administrées
Afrique du Sud	52 500			264
Angola			624	131
Congo, Rép. dém. du		100	1 716	
Côte d'Ivoire	100	50	504	40
Éthiopie		300	2 184	
Ghana	2	215	600	500
Kenya		100	1 020	162
Malawi		50	360	134
Maurice	300	100	24	4
Nigéria		400	3 924	718
Ouganda	18 000	100	864	81
Rwanda		50	343	349
Sénégal	200	25	324	261
Seychelles		100		101
Zimbabwe	1 800	400		92
Autres pays		1 660	1 566	202
<b>Total</b>	<b>72 902</b>	<b>3 650</b>	<b>14 053</b>	<b>3 093</b>

Sources : Our World in Data ; UNICEF, tableau de bord du marché des vaccins contre la COVID-19 ; calculs des services du FMI.

### Encadré 2 (*fin*)

pays n'ont pas de registres d'immunisation, alors que d'autres ont besoin de systèmes supplémentaires de stockage, de livraison et de gestion des déchets pour mener à bien un programme de vaccination de l'ampleur requise. Par exemple, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne possèdent déjà des équipements à très basse température depuis l'épidémie à virus Ébola en 2013–14, mais ceux-ci sont tout simplement insuffisants pour prendre en charge les volumes nécessaires à une campagne vaccinale contre

la COVID-19. Des vaccins monodose qui peuvent être conservés au réfrigérateur ou à température ambiante simplifieraient grandement les tâches logistiques et administratives de la région. D'après les évaluations de l'OMS, l'état de préparation des pays est très variable. Ainsi, le Botswana, le Rwanda et le Mozambique se situent à un stade relativement bien avancé, tandis que le Burundi et Madagascar n'ont pas encore commencé à mettre en place l'essentiel des principaux éléments définis par l'OMS.

### Encadré 3. L'ISSD et le cadre commun en Afrique subsaharienne

Les pays d'Afrique subsaharienne ont pour la plupart adhéré à l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du Groupe des Vingt (G20). Cette initiative, qui est accessible uniquement aux pays les plus pauvres du monde, permet à 73 pays de solliciter une suspension des paiements au titre du service de la dette à des créanciers officiels bilatéraux pendant une période limitée, selon des conditions de remboursement uniformes. Les créanciers ont consenti à prolonger la suspension de mai 2020 jusqu'à fin juin 2021, et le G20 examine une éventuelle prolongation de l'ISSD jusqu'à fin 2021. Bien qu'elle apporte un précieux soutien à la liquidité, l'initiative ne prévoit pas d'allègement de la dette (la suspension provisoire est censée être neutre en valeur actuelle nette) et n'a pas vocation à résoudre tout problème de viabilité sous-jacent. Si les créanciers privés ont été encouragés à participer à des conditions équivalentes, y compris par l'Institut de finance internationale, aucun ne l'a fait<sup>1</sup>.

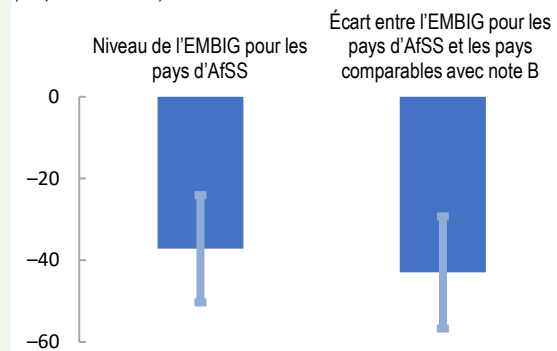
L'allègement de la dette dans le cadre de l'ISSD pour les pays emprunteurs d'Afrique subsaharienne a été précieux mais limité. Sur les 37 pays de la région remplissant les conditions requises, 30 en ont bénéficié. Au départ, l'économie potentielle pour les pays d'Afrique subsaharienne était estimée à 5,5 milliards de dollars durant la période mai-décembre 2020. Mais, en réalité, l'ISSD a été à l'origine d'une économie de seulement 1,8 milliard de dollars environ pour les pays d'Afrique subsaharienne pendant cette période. De janvier à juin 2021, à l'exception de l'Angola, du Mozambique et de la République du Congo, l'économie potentielle représentera aussi moins de 1 % du PIB. Durant cette période de six mois, l'économie potentielle pour la région atteindra 4,3 milliards de dollars au total, soit jusqu'à 1,6 % du PIB, la moyenne étant égale à seulement 0,4 % du PIB.

Dans un premier temps, plusieurs pays remplissant les conditions requises ont hésité à prendre part à l'initiative en raison des craintes entourant son éventuel impact sur les coûts d'emprunt ou sur les notes de crédit attribuées aux États. Plus précisément, il était difficile de savoir si la participation à l'ISSD réduirait ou augmenterait les coûts d'emprunt d'un pays, car elle pourrait témoigner d'une fragilité des paramètres fondamentaux. Avant la pandémie, les écarts de rendement pour les pays préémergents d'Afrique subsaharienne étaient comparables à ceux des pays notés B. En revanche, une fois la pandémie déclenchée, l'écart avec les pays notés B s'est fortement creusé. Depuis juin 2020, alors que les rendements ont diminué à l'échelle mondiale et qu'une embellie des conditions financières mondiales a coïncidé avec la mise en œuvre de

l'ISSD, cet écart a été comblé (sauf pour la Zambie). Sous réserve des incertitudes statistiques habituelles, les écarts de rendement se sont resserrés de 37 points de base, en moyenne, pour les pays africains préémergents qui participent à l'ISSD, par rapport aux pays de la région qui n'y participent pas (graphique 3.1). Il ressort de l'analyse que la participation à l'ISSD n'a pas eu un impact négatif sur les coûts d'emprunt des pays africains préémergents comme redouté au départ<sup>2</sup>.

Le cadre commun pour les traitements de dette a été élaboré par le G20 afin de coordonner les traitements de dette accordés aux pays admissibles à l'ISSD qui ont besoin d'un allègement de dette ou d'un rééchelonnement du service de la dette sans incidence sur la valeur actuelle nette. Le cadre vise à faciliter la coordination des traitements de dette adaptés à la situation précise du pays débiteur et une juste répartition des charges, en garantissant une large participation des créanciers, dont des créanciers officiels qui ne se limitent pas aux membres du Club de Paris et à ceux du secteur privé (comme cela est le cas dans le cadre des traitements du Club de Paris). En intégrant davantage de créanciers officiels, le cadre commun renforce l'architecture de la dette internationale. Un pays débiteur doit appliquer un programme appuyé par le FMI pour se voir accorder des traitements de dette conformément au cadre commun. Début 2021, trois pays ont sollicité des traitements de dette : l'Éthiopie demande un rééchelonnement du service de sa dette, tandis que le Tchad et la Zambie ont demandé une restructuration de leur dette avec des réductions de la valeur actuelle nette.

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : participation à l'initiative de suspension du service de la dette et variation des coûts d'emprunt (En points de base)



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les valeurs sont calculées selon la méthode des doubles différences, en tenant compte des paramètres fondamentaux des pays et des conditions des marchés mondiaux, ainsi que des effets fixes temps et pays. AfSS = Afrique subsaharienne ; EMBIG = indice mondial des rendements des titres de dette des pays émergents.

<sup>1</sup>Voir l'Institut de finance internationale. 2020. L'Institut de finance internationale ajoute deux outils au dispositif visant à encourager à la participation volontaire du secteur privé à l'ISSD du G20/Club de Paris, <https://www.iif.com/Publications/ID/4197/>.

<sup>2</sup>Voir Fonds monétaire International (FMI). « Has the DSSI Helped Lower Sovereign Spreads of Eligible Participating Countries? », série spéciale du FMI sur la COVID-19, Washington, à paraître.

#### Encadré 4. Diversification et mesures sectorielles : réussites et écueils

Les pays ont adopté différentes stratégies de diversification. Les pays exportateurs de produits de base ont en général privilégié une diversification verticale qui exploite leur avantage comparatif. La Malaisie a, par exemple, utilisé son industrie du caoutchouc pour se développer dans les produits médicaux. Certains pays se sont plutôt diversifiés horizontalement dans de nouveaux secteurs. Par exemple, le Chili a développé son industrie d'élevage de saumons et l'Éthiopie s'est récemment lancée dans le textile. Dans d'autres cas, les pays sont allés bien au-delà de leur gamme de production de départ et se sont souvent appuyés sur les investissements directs étrangers pour accélérer le développement d'industries nettement plus complexes (l'électronique au Costa Rica, la production automobile en Afrique du Sud et au Maroc). Enfin, l'intégration dans des chaînes de valeur régionales et mondiales a souvent été cruciale, surtout pour les pays d'Europe de l'Est et d'Asie du Sud-Est.

En général, la diversification impose de prendre des mesures « horizontales » de portée générale, par exemple remédier aux carences de l'État, garantir la stabilité macroéconomique et éviter la surévaluation du taux de change. Toutefois, les pays étudient aussi souvent diverses formes de politique industrielle pour renforcer énergiquement la diversification dans des secteurs ciblés.

Les politiques industrielles ciblées ont eu des succès divers, et des problèmes de biais de sélection compliquent l'analyse. Néanmoins, un corpus grandissant d'études met en avant les principes qui pourraient améliorer la viabilité d'une méthode ciblée<sup>1,2</sup>.

- Renforcer la concurrence et privilégier l'orientation des exportations plutôt que le remplacement des importations. L'industrialisation par remplacement des importations a souvent échoué en Afrique subsaharienne puisque les droits de douane et aides élevés visant à protéger un monopole local ont aussi eu tendance à encourager la captation de l'État et la corruption. En revanche, une concurrence plus vive (nationale et internationale) incite davantage les entreprises à réaliser des économies d'échelle, à innover, à augmenter leur productivité et à établir des liaisons en amont. La réussite mitigée de Proton en Malaisie, d'une part, et la grande réussite de Hyundai en Corée, de l'autre, en sont d'excellents exemples<sup>3</sup>.
- Responsabiliser en définissant des critères de performance transparents, des clauses d'extinction, des responsabilités claires, une surveillance régulière et en prenant conscience des échecs (fermer les entreprises en cas de défaillance).
- Mettre sur pied des institutions publiques dotées des moyens nécessaires, autonomes ayant un pouvoir suffisant pour remédier aux goulets d'étranglement sectoriels, aux contraintes réglementaires et infrastructurelles plus générales et au manque de coordination. Dans le cas de l'industrie du saumon au Chili et du secteur des biens médicaux en Malaisie, Fundación Chile et l'Office malaisien du caoutchouc ont joué un rôle déterminant dans le soutien à la recherche-développement et la diffusion des technologies et ont aussi proposé des services de contrôle de la qualité et une aide à l'encouragement des exportations<sup>4,5</sup>.

<sup>1</sup>Voir Rodrik, Dani, 2004. « Industrial Policy for the Twenty-First Century », note de discussion CEPR 4767, Centre for Economic Policy Research, Londres, novembre.

<sup>2</sup>Voir Reda Cherif et Fuad Hasanov, 2019. « The Return of the Policy That Shall Not Be Named: Principles of Industrial Policy », document de travail du FMI 19/74, Fonds monétaire international, Washington, mars.

<sup>3</sup>Voir Reda Cherif et Fuad Hasanov, 2019. « The Leap of the Tiger: Escaping the Middle-Income Trap to the Technological Frontier », *Global Policy* 10(4) : pages 497–511.

<sup>4</sup>Voir Lebdioui (2019). *Economic Diversification and Development in Resource-Dependent Economies: Lessons from Chile and Malaysia* (thèse doctorale, Université de Cambridge), <https://www.repository.cam.ac.uk/handle/1810/299448>.

<sup>5</sup>Voir Lebdioui, Amir (2020). « The Political Economy of Moving Up in Global Value Chains: How Malaysia Added Value to Its Natural Resources through Industrial Policy », *Review of International Political Economy* (2020) : pages 1–34.

## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 31 mars 2021 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2021 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

### Groupes de pays

Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page 26 pour la classification des pays).

Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.

Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.

Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page 26 pour la classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (ÉPIN ; moyenne sur trois ans) de la Banque mondiale.

Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 035,00 dollars

sur la période 2017–19, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 035,00 dollars sur la période 2017–19 (Banque mondiale, méthode Atlas).

Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2016–18 et/ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.

À la page 26, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

### Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS2–AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.



**Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Bénin	Burundi
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burkina Faso	Comores
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Botswana	Burundi	Congo, Rép. du
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Cabo Verde	Congo, Rép. dém. du	Congo, Rép. dém. du
Guinée équatoriale	Ghana	Côte d'Ivoire	Cameroun	dém. du	Côte d'Ivoire
Nigéria	Guinée	Érythrée	Comores	Érythrée	Érythrée
Soudan du Sud	Libéria	Eswatini	Congo, Rép. du	Éthiopie	Gambie
Tchad	Mali	Éthiopie	Côte d'Ivoire	Gambie	Guinée
	Namibie	Gambie	Eswatini	Guinée	Guinée Bissau
	Niger	Guinée Bissau	Gabon	Guinée Bissau	Libéria
	République centrafricaine	Kenya	Ghana	Libéria	Malawi
	Sierra Leone	Lesotho	Guinée équatoriale	Madagascar	Mali
	Tanzanie	Madagascar	Kenya	Malawi	République centrafricaine
	Zambie	Malawi	Lesotho	Mali	Sao Tomé-et-Principe
	Zimbabwe	Maurice	Maurice	Mozambique	Sierra Leone
		Mozambique	Namibie	Niger	Soudan du Sud
		Ouganda	Nigéria	Ouganda	Tchad
		Rwanda	Sao Tomé-et-Principe	République centrafricaine	Togo
		Sao Tomé-et-Principe	Sénégal	Rwanda	Zimbabwe
		Sénégal	Seychelles	Sierra Leone	
		Seychelles	Zambie	Soudan du Sud	
		Togo		Tanzanie	
				Tchad	
				Togo	
				Zimbabwe	

**Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	*Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	*Soudan du Sud	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	*Tanzanie	Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

## Liste des tableaux de l'appendice AS1–AS4 :

AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation .....	22
AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique .....	23
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris .....	24
AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves .....	25

## Sources et notes des tableaux AS1–AS4 :

### Tableaux AS1–AS3

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2021.

<sup>1</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>2</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

### Tableau AS4

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2021.

<sup>1</sup>Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

<sup>2</sup>Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

<sup>3</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>4</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

## Afrique subsaharienne : abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MDG	Madagascar	SSD	Soudan du Sud
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MLI	Mali	STP	Sao Tomé-et-Principe
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MOZ	Mozambique	SWZ	Eswatini
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MUS	Maurice	SYC	Seychelles
BWA	Botswana	GIN	Guinée	MWI	Malawi	TCD	Tchad
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NAM	Namibie	TGO	Togo
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée Bissau	NER	Niger	TZA	Tanzanie
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	NGA	Nigéria	UGA	Ouganda
CPV	Cabo Verde	KEN	Kenya	RWA	Rwanda	ZAF	Afrique du Sud
COD	République démocratique du Congo	LBR	Libéria	SEN	Sénégal	ZMB	Zambie
COG	République du Congo	LSO	Lesotho	SLE	Sierra Leone	ZWE	Zimbabwe
COM	Comores						

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	Croissance du PIB réel						Prix à la consommation					
	(Variation annuelle en pourcentage)						(Variation annuelle en pourcentage)					
	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022
Afrique du Sud	2,0	0,8	0,2	-7,0	3,1	2,0	5,4	4,6	4,1	3,3	4,3	4,5
Angola	3,1	-2,0	-0,6	-4,0	0,4	2,4	15,5	19,6	17,1	22,3	22,3	13,1
Bénin	4,3	6,7	6,9	2,0	5,0	6,0	1,6	0,8	-0,9	3,0	2,0	2,0
Botswana	5,0	4,5	3,0	-8,3	7,5	5,4	5,3	3,2	2,8	2,0	4,7	4,3
Burkina Faso	6,0	6,8	5,7	0,8	4,3	5,2	1,2	2,0	-3,2	1,9	2,7	2,6
Burundi	2,3	1,6	1,8	-1,3	2,8	3,7	7,4	-4,0	-0,7	7,3	4,1	2,0
Cabo Verde	2,2	4,5	5,7	-14,0	5,8	6,0	1,2	1,3	1,1	0,6	1,2	1,4
Cameroun	4,7	4,1	3,9	-2,8	3,4	4,3	1,8	1,1	2,5	2,8	2,2	2,1
Comores	3,3	3,6	1,9	-0,5	0,0	3,6	1,8	1,7	3,7	1,1	0,3	1,2
Congo, Rép. du	1,2	-6,4	-0,6	-7,8	0,2	1,0	2,4	1,2	2,2	2,4	2,6	2,8
Congo, Rép. dém. du	6,5	5,8	4,4	-0,1	3,8	4,9	10,1	29,3	4,7	11,3	10,9	7,5
Côte d'Ivoire	6,2	6,9	6,2	2,3	6,0	6,5	1,7	0,4	0,8	2,5	2,0	1,6
Érythrée	4,5	13,0	3,8	-0,6	2,0	4,9	5,8	-14,4	-16,4	4,9	2,9	1,9
Eswatini	2,7	2,4	2,2	-3,3	1,4	0,9	6,2	4,8	2,6	3,9	4,5	4,7
Éthiopie <sup>1</sup>	9,9	7,7	9,0	6,1	2,0	8,7	13,5	13,8	15,8	20,4	13,1	8,0
Gabon	4,4	0,8	3,9	-1,8	1,2	2,7	1,9	4,8	2,0	1,3	2,0	2,0
Gambie	1,9	7,2	6,1	0,0	6,0	6,5	6,0	6,5	7,1	5,9	6,0	5,5
Ghana	6,8	6,3	6,5	0,9	4,6	6,1	11,9	9,8	7,1	9,9	9,0	8,2
Guinée	6,0	6,2	5,6	5,2	5,6	5,2	12,4	9,8	9,5	10,6	8,0	7,9
Guinée Bissau	4,1	3,4	4,5	-2,4	3,0	4,0	1,5	0,4	0,3	1,5	2,0	2,0
Guinée équatoriale	-2,7	-6,4	-5,6	-5,8	4,0	-5,9	3,1	1,3	1,2	4,8	1,5	3,1
Kenya	5,8	6,3	5,4	-0,1	7,6	5,7	7,6	4,7	5,2	5,3	5,0	5,0
Lesotho	2,7	-1,0	1,1	-4,5	3,5	4,3	4,9	4,8	5,2	4,9	4,6	4,9
Libéria	4,1	1,2	-2,5	-3,0	3,6	4,7	8,6	23,5	27,0	17,0	10,9	15,2
Madagascar	2,7	3,2	4,4	-4,2	3,2	5,0	7,3	8,6	5,6	4,2	5,4	5,7
Malawi	4,2	3,2	4,5	0,6	2,2	6,5	17,9	9,2	9,4	8,6	9,5	7,7
Mali	4,3	4,7	4,8	-2,0	4,0	6,0	1,4	1,7	-2,9	0,6	1,7	2,0
Maurice	3,8	3,8	3,0	-15,8	6,6	5,2	3,3	3,2	0,5	2,5	2,6	3,9
Mozambique	6,2	3,4	2,3	-0,5	2,1	4,7	8,9	3,9	2,8	3,1	5,3	5,5
Namibie	3,9	1,1	-1,6	-7,2	2,6	3,3	5,5	4,3	3,7	2,6	3,4	4,4
Niger	6,1	7,2	5,9	1,2	6,9	12,8	0,9	2,8	-2,5	2,8	0,4	2,0
Nigéria	4,2	1,9	2,2	-1,8	2,5	2,3	11,8	12,1	11,4	13,2	16,0	13,5
Ouganda	5,3	6,0	8,0	-2,1	6,3	5,0	7,0	2,6	2,9	3,8	5,2	5,5
République centrafricaine	-1,1	3,8	3,0	-0,0	3,5	5,0	5,1	1,6	2,7	2,3	3,3	2,5
Rwanda	6,7	8,6	9,4	-0,2	5,7	6,8	4,2	1,4	2,4	8,0	2,5	4,1
Sao Tomé-et-Principe	4,7	3,0	1,3	-6,5	3,0	5,0	8,8	7,9	7,7	9,8	10,6	8,1
Sénégal	4,7	6,2	4,4	0,8	5,2	6,0	1,1	0,5	1,0	2,5	2,0	1,7
Seychelles	5,0	1,3	1,9	-13,4	1,8	4,3	2,4	3,7	1,8	1,2	3,7	2,5
Sierra Leone	5,2	3,5	5,5	-2,2	3,0	3,6	8,3	16,0	14,8	15,7	15,5	12,3
Soudan du Sud	-6,6	-1,9	0,9	-6,6	5,3	6,5	111,2	83,5	51,2	38,0	40,0	33,8
Tanzanie	6,6	7,0	7,0	1,0	2,7	4,6	8,2	3,5	3,4	3,0	3,3	3,6
Tchad	3,6	2,3	3,0	-0,9	1,8	2,6	1,5	4,0	-1,0	3,5	3,0	3,0
Togo	5,8	5,0	5,5	0,7	3,5	4,5	1,3	0,9	0,7	1,8	2,0	2,0
Zambie	5,4	4,0	1,4	-3,5	0,6	1,1	9,1	7,0	9,8	16,3	17,8	14,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	7,8	3,5	-7,4	-8,0	3,1	4,0	1,1	10,6	255,3	557,2	99,3	24,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>-1,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,0</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>	<b>10,8</b>	<b>9,8</b>	<b>7,8</b>
Médiane	4,7	3,8	3,9	-1,8	3,4	4,9	4,8	3,9	2,8	3,8	4,1	4,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,4	4,6	4,6	-0,4	3,9	5,3	7,8	8,0	8,7	12,1	8,8	6,3
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>3,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>-2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>11,3</b>	<b>12,2</b>	<b>11,1</b>	<b>13,2</b>	<b>15,0</b>	<b>12,0</b>
Hors Nigéria	2,8	-0,7	0,7	-3,7	1,6	2,5	10,2	12,4	10,4	13,0	12,7	8,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>4,7</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>-1,7</b>	<b>4,0</b>	<b>4,9</b>	<b>6,5</b>	<b>6,2</b>	<b>7,1</b>	<b>9,4</b>	<b>6,9</b>	<b>5,5</b>
Hors Afrique du Sud	6,1	6,0	5,5	0,3	4,4	5,9	7,2	6,9	8,3	11,8	7,9	5,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>3,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>8,4</b>	<b>8,0</b>	<b>7,4</b>	<b>8,7</b>	<b>9,7</b>	<b>8,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,7	3,5	3,5	-1,8	4,3	4,5	7,4	6,8	6,1	8,1	7,8	6,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,3</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>1,0</b>	<b>3,4</b>	<b>6,1</b>	<b>8,3</b>	<b>9,4</b>	<b>11,7</b>	<b>16,7</b>	<b>9,9</b>	<b>6,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	6,9	6,6	7,4	2,0	3,4	6,7	8,4	7,3	7,2	9,7	7,3	5,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,1</b>	<b>4,6</b>	<b>3,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>4,2</b>	<b>5,2</b>	<b>6,1</b>	<b>9,7</b>	<b>14,9</b>	<b>22,4</b>	<b>11,2</b>	<b>6,3</b>
Zone franc	4,5	4,4	4,4	-0,3	4,4	5,2	1,7	1,4	0,2	2,4	2,0	2,0
CEMAC	2,8	0,9	2,1	-3,1	2,6	2,4	2,2	2,1	1,8	2,8	2,3	2,4
UEMOA	5,5	6,4	5,7	1,1	5,2	6,6	1,4	1,0	-0,6	2,2	1,9	1,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,4	6,0	5,6	0,2	4,3	6,0	8,5	9,5	13,5	19,1	11,4	7,4
CAE-5	5,9	6,5	6,5	-0,2	5,7	5,3	7,5	3,6	4,0	4,5	4,4	4,6
CEDEAO	4,8	3,5	3,5	-0,7	3,5	3,8	9,6	9,3	8,2	10,2	11,5	9,8
SACU	2,2	1,0	0,3	-7,0	3,3	2,2	5,4	4,5	4,0	3,2	4,3	4,5
SADC	3,3	1,8	1,2	-4,9	2,7	2,9	7,5	8,3	9,6	12,2	9,4	6,7

Voir notes page 27.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)						Dette publique (En pourcentage du PIB)					
	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022
	Afrique du Sud	-4,4	-4,1	-5,3	-12,2	-10,6	-8,3	44,9	56,7	62,2	77,1	80,8
Angola	-0,5	2,2	0,7	-1,7	1,2	1,8	46,0	89,0	107,1	127,1	110,7	99,6
Bénin	-2,3	-3,0	-0,5	-4,9	-4,5	-3,0	26,2	41,1	41,2	45,4	47,7	46,3
Botswana	-0,3	-4,6	-7,8	-13,2	-8,4	-7,1	17,6	14,2	14,9	20,0	25,3	29,9
Burkina Faso	-3,3	-4,4	-3,5	-5,2	-5,6	-4,8	28,5	37,7	42,7	44,3	46,8	48,1
Burundi	-4,6	-7,1	-8,7	-12,1	-11,3	-3,3	42,5	53,0	60,1	69,5	75,6	74,2
Cabo Verde	-7,0	-2,7	-1,8	-8,9	-7,9	-3,6	105,3	125,6	125,0	139,0	137,6	131,3
Cameroun	-3,5	-2,5	-3,3	-4,1	-2,6	-1,9	23,6	39,5	41,7	43,2	42,5	42,0
Comores	1,8	-0,4	-3,1	-0,1	-3,0	-2,6	19,5	18,6	25,2	26,8	30,0	31,0
Congo, Rép. du	-1,8	5,8	4,8	1,5	2,4	1,3	55,5	78,6	83,3	101,7	90,5	84,5
Congo, Rép. dém. du	0,3	-0,0	-1,9	-1,6	-0,9	-0,4	21,1	15,3	15,5	15,2	12,4	10,6
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,9	-2,3	-5,9	-4,6	-3,6	37,3	40,1	41,2	45,7	46,3	46,6
Érythrée	-6,1	4,2	-1,6	-5,0	-4,6	-1,1	173,5	185,6	189,3	184,7	175,6	164,2
Eswatini	-4,2	-9,7	-7,0	-8,1	-7,9	-8,7	17,9	34,3	39,8	47,1	52,8	57,8
Éthiopie <sup>1</sup>	-2,0	-3,0	-2,5	-2,8	-3,3	-2,2	48,7	61,1	57,7	55,3	56,0	56,3
Gabon	0,8	-0,2	2,1	-1,7	-0,7	0,3	37,6	60,9	59,5	72,5	71,1	70,3
Gambie	-4,4	-6,1	-2,5	-1,9	-3,9	-2,0	63,5	84,6	80,1	75,8	73,9	70,0
Ghana	-6,7	-7,0	-7,3	-16,0	-12,6	-10,4	45,8	63,2	63,9	78,0	81,5	83,2
Guinée	-3,7	-1,1	-0,5	-3,6	-2,3	-2,3	43,5	38,3	36,8	41,4	42,3	43,3
Guinée Bissau	-2,2	-4,9	-3,9	-9,0	-5,1	-3,6	53,1	59,2	66,9	78,1	78,1	76,4
Guinée équatoriale	-6,4	0,5	1,9	-2,8	-0,5	0,1	18,8	40,2	44,0	51,1	44,1	45,8
Kenya	-6,4	-7,4	-7,7	-8,4	-8,1	-6,6	46,8	60,2	62,1	68,7	71,5	72,9
Lesotho	-4,6	-4,4	-7,4	-7,6	-9,0	-7,2	39,8	49,6	49,3	50,3	49,8	48,6
Libéria	-3,5	-5,1	-4,6	-2,8	-2,4	-2,0	24,6	39,7	55,4	61,8	57,0	54,5
Madagascar	-2,1	-1,3	-1,4	-4,2	-5,8	-4,8	36,4	39,8	37,8	43,6	46,9	47,8
Malawi	-4,4	-6,2	-6,5	-13,2	-12,5	-9,5	45,1	59,7	59,5	67,3	76,8	79,9
Mali	-2,6	-4,7	-1,7	-5,5	-5,5	-4,5	28,8	36,1	40,5	44,1	46,1	46,8
Maurice	-2,8	-2,2	-8,3	-10,4	-6,8	-5,0	59,8	66,2	82,8	87,8	87,7	87,8
Mozambique	-4,9	-6,8	-0,1	-5,4	-4,1	-1,9	66,7	105,3	103,4	122,2	125,3	126,4
Namibie	-6,0	-5,1	-5,5	-9,1	-8,5	-7,6	31,0	50,4	59,9	65,7	71,4	74,1
Niger	-3,4	-3,0	-3,6	-5,8	-4,4	-3,4	23,6	36,9	39,8	44,2	44,5	42,0
Nigéria	-2,8	-4,3	-4,8	-5,8	-4,2	-4,6	18,7	27,7	29,2	35,1	31,9	32,5
Ouganda	-3,0	-3,0	-4,8	-7,6	-5,5	-4,3	24,5	34,9	37,3	45,7	48,8	50,3
République centrafricaine	-1,7	-1,0	1,4	-2,5	-1,4	-0,4	43,6	50,0	47,2	44,9	42,2	39,2
Rwanda	-2,1	-2,6	-5,2	-5,4	-4,0	-4,3	27,6	45,0	51,0	61,0	66,0	67,9
Sao Tomé-et-Principe	-6,5	-1,9	-1,8	1,5	-3,9	-1,2	80,8	83,1	73,1	81,4	72,4	67,6
Sénégal	-3,9	-3,7	-3,9	-6,4	-4,9	-3,9	41,0	63,5	64,8	65,8	66,8	66,6
Seychelles	1,7	0,2	0,9	-16,8	-13,0	-9,8	73,0	59,1	57,7	98,4	110,4	108,5
Sierra Leone	-5,3	-5,6	-3,1	-5,5	-3,3	-2,6	45,8	69,1	71,7	71,9	70,4	69,3
Soudan du Sud	-8,0	-0,6	0,0	-3,3	3,6	6,0	41,2	46,3	35,5	44,9	47,0	41,2
Tanzanie	-3,2	-1,9	-1,7	-1,0	-1,3	-1,7	32,7	38,7	38,2	38,2	37,9	37,4
Tchad	-1,8	1,9	-0,2	1,6	-0,8	0,7	38,1	49,1	44,3	43,0	41,7	41,2
Togo	-4,2	-0,6	1,6	-6,1	-6,1	-4,1	45,6	57,3	53,6	57,6	60,0	59,9
Zambie	-5,3	-8,4	-9,8	-13,9	-9,3	-6,9	39,7	77,3	94,5	117,8	118,7	129,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	-2,7	-4,7	-1,4	1,1	-0,8	-0,8	43,4	33,6	112,1	88,9	51,4	55,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,1</b>	<b>-6,9</b>	<b>-5,6</b>	<b>-4,7</b>	<b>34,5</b>	<b>48,3</b>	<b>51,5</b>	<b>57,8</b>	<b>56,2</b>	<b>56,2</b>
Médiane	-3,3	-3,0	-2,5	-5,4	-4,5	-3,4	38,2	50,0	55,4	61,0	57,0	57,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-2,9	-3,3	-5,6	-4,6	-3,5	38,8	54,4	58,4	62,2	60,7	60,3
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,8</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,4</b>	<b>25,4</b>	<b>41,6</b>	<b>43,4</b>	<b>48,2</b>	<b>42,9</b>	<b>41,2</b>
Hors Nigéria	-1,8	1,2	0,3	-2,0	-0,1	0,5	39,5	70,3	78,2	85,2	75,7	70,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,5</b>	<b>-8,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>-5,5</b>	<b>41,2</b>	<b>52,2</b>	<b>56,2</b>	<b>63,1</b>	<b>64,3</b>	<b>65,7</b>
Hors Afrique du Sud	-3,6	-4,1	-4,1	-6,4	-5,5	-4,4	38,9	49,8	53,4	57,4	57,4	58,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,6</b>	<b>-8,1</b>	<b>-6,3</b>	<b>-5,4</b>	<b>33,9</b>	<b>49,2</b>	<b>52,4</b>	<b>60,4</b>	<b>58,7</b>	<b>58,6</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,2	-3,2	-4,0	-7,6	-5,7	-4,5	40,0	61,3	66,1	72,9	71,2	70,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,2</b>	<b>-2,4</b>	<b>37,0</b>	<b>45,1</b>	<b>48,7</b>	<b>50,0</b>	<b>48,4</b>	<b>48,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	-2,9	-3,0	-2,7	-3,7	-3,6	-2,9	37,6	50,3	50,0	52,2	53,0	53,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,1</b>	<b>37,6</b>	<b>40,4</b>	<b>47,5</b>	<b>49,0</b>	<b>45,1</b>	<b>44,8</b>
Zone franc	-2,7	-2,0	-1,5	-4,5	-3,6	-2,7	32,7	46,3	47,8	51,7	51,5	50,9
CEMAC	-2,7	0,0	-0,1	-2,2	-1,2	-0,6	31,8	50,2	51,3	56,1	53,4	52,1
UEMOA	-2,9	-3,3	-2,4	-5,8	-4,9	-3,8	34,1	43,8	45,6	49,2	50,4	50,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,3	-4,2	-4,8	-5,7	-5,2	-4,0	40,2	50,9	56,6	59,3	58,3	59,4
CAE-5	-4,4	-4,7	-5,3	-5,9	-5,5	-4,6	36,5	48,4	50,0	55,2	57,4	58,3
CEDEAO	-3,2	-4,3	-4,4	-6,8	-5,1	-4,8	24,6	35,8	37,1	43,5	41,7	41,8
SACU	-4,3	-4,2	-5,4	-12,1	-10,4	-8,2	43,0	54,3	59,5	73,5	77,1	80,6
SADC	-3,3	-3,0	-3,9	-8,2	-6,8	-5,2	42,2	56,8	64,2	73,1	71,8	72,7

Voir notes page 27.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large						Solde extérieur courant, dons compris					
	(En pourcentage du PIB)						(En pourcentage du PIB)					
	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022
Afrique du Sud	72,9	72,8	74,1	82,8	81,4	80,0	-3,7	-3,5	-3,0	2,2	-0,4	-1,5
Angola	35,3	29,3	31,3	32,5	31,0	29,9	2,6	7,0	5,7	-0,6	0,8	0,5
Bénin	27,8	27,9	27,8	27,8	27,8	27,8	-5,1	-4,6	-4,0	-4,7	-4,5	-3,8
Botswana	43,1	41,2	43,0	48,7	46,3	45,1	5,7	0,6	-7,6	-10,3	-4,5	-3,3
Burkina Faso	29,4	38,9	41,3	45,9	49,3	52,4	-5,0	-4,1	-3,3	-3,7	-4,5	-4,8
Burundi	24,7	30,0	36,0	45,8	56,4	59,0	-14,5	-11,4	-11,7	-13,3	-15,7	-14,5
Cabo Verde	91,5	100,0	102,0	121,3	119,6	116,3	-8,8	-5,2	-0,4	-13,8	-10,6	-6,4
Cameroun	21,8	24,4	24,5	25,8	26,8	27,1	-3,3	-3,6	-4,4	-5,3	-4,4	-3,2
Comores	23,7	28,2	28,0	30,7	30,7	30,7	-2,7	-2,3	-4,3	-0,4	-3,5	-3,0
Congo, Rép. du	27,8	22,8	24,9	38,8	39,7	41,0	-5,7	1,5	2,3	-3,8	-0,2	-2,1
Congo, Rép. dém. du	11,8	12,8	15,2	20,2	21,5	24,3	-5,6	-3,6	-4,2	-4,0	-3,4	-3,4
Côte d'Ivoire	11,1	10,2	11,7	11,3	11,3	10,9	0,6	-3,6	-2,7	-3,6	-3,6	-3,4
Érythrée	193,9	239,7	237,7	231,5	228,6	223,8	11,7	15,4	12,1	10,7	13,9	13,5
Eswatini	26,1	29,2	28,4	30,5	32,0	32,5	5,0	1,3	4,3	7,0	4,9	2,0
Éthiopie <sup>1</sup>	27,9	33,7	33,0	30,7	30,3	29,3	-6,7	-6,5	-5,3	-4,6	-3,6	-3,9
Gabon	23,2	24,3	23,3	27,4	27,5	29,7	6,1	-3,3	-1,8	-5,1	-0,3	-0,2
Gambie	36,1	41,9	46,9	53,4	52,9	51,0	-7,8	-9,5	-5,3	-5,5	-12,0	-12,6
Ghana	23,8	25,4	26,6	31,5	32,2	32,3	-6,5	-3,1	-2,8	-3,3	-2,8	-4,9
Guinée	24,5	22,5	24,0	23,6	24,6	24,7	-15,2	-20,3	-13,7	-12,1	-13,2	-12,4
Guinée-Bissau	35,8	43,7	43,4	47,7	46,3	44,9	-2,1	-3,6	-8,6	-10,1	-6,5	-5,4
Guinée équatoriale	15,1	15,5	16,6	18,2	17,0	18,8	-8,6	-5,4	-6,3	-8,4	-3,6	-4,4
Kenya	40,8	37,5	36,2	37,0	37,0	37,0	-7,8	-5,7	-5,8	-4,8	-5,3	-5,4
Lesotho	34,9	35,1	35,5	36,3	35,3	34,0	-7,1	-1,4	-8,0	-15,5	-16,9	-25,1
Libéria	20,2	19,6	21,0	25,6	23,8	23,8	-33,3	-22,3	-19,6	-18,1	-19,2	-20,7
Madagascar	22,7	25,3	24,1	27,1	30,3	30,2	-3,9	0,7	-2,2	-6,5	-5,0	-4,4
Malawi	24,3	23,6	22,6	24,6	22,6	22,6	-13,0	-20,5	-17,1	-19,8	-20,7	-18,9
Mali	26,2	29,0	29,6	34,0	34,0	34,0	-5,7	-4,9	-4,8	-2,0	-4,1	-4,4
Maurice	102,9	115,3	120,8	161,5	151,9	142,9	-6,8	-3,9	-5,4	-11,3	-14,7	-6,6
Mozambique	31,6	34,7	37,1	39,5	40,5	40,5	-30,7	-29,6	-20,4	-60,6	-68,9	-83,2
Namibie	58,5	57,6	63,6	72,9	72,9	72,9	-7,6	-3,3	-1,7	-0,6	-3,4	-2,9
Niger	17,3	15,8	17,1	16,9	17,4	17,2	-12,9	-12,6	-12,3	-13,3	-17,0	-10,7
Nigéria	21,7	25,4	23,9	24,3	23,8	24,5	1,8	0,9	-3,8	-3,7	-2,2	-1,8
Ouganda	17,1	18,5	19,5	22,4	23,4	23,2	-5,7	-5,7	-5,7	-9,1	-8,4	-5,7
République centrafricaine	22,2	27,1	28,0	29,2	29,8	28,5	-7,5	-8,0	-4,9	-7,9	-6,8	-5,9
Rwanda	20,9	25,0	26,3	27,0	28,0	28,5	-9,9	-10,4	-12,4	-12,2	-12,5	-11,4
Sao Tomé-et-Principe	37,6	35,6	32,5	33,8	33,8	33,8	-17,4	-12,3	-12,5	-17,4	-15,5	-9,3
Sénégal	32,2	40,9	41,6	44,4	45,3	45,6	-6,4	-8,8	-7,8	-11,0	-12,8	-11,7
Seychelles	64,5	79,5	87,8	108,7	102,8	102,8	-19,7	-18,4	-17,0	-29,1	-36,9	-34,9
Sierra Leone	21,8	23,0	23,0	28,5	27,6	27,0	-24,9	-18,6	-22,2	-15,0	-14,1	-14,9
Soudan du Sud	18,9	13,5	17,3	22,5	21,4	23,3	3,4	1,5	-23,3	-4,5	-11,9	0,2
Tanzanie	22,8	20,4	20,4	21,2	21,5	21,3	-8,1	-3,0	-2,2	-2,7	-4,3	-4,0
Tchad	13,9	14,3	17,0	18,4	18,4	18,5	-8,9	-1,4	-4,9	-8,8	-6,6	-6,3
Togo	35,3	43,1	42,0	45,6	45,7	45,8	-5,6	-1,9	-2,5	-3,7	-3,4	-3,4
Zambie	19,8	22,9	23,6	30,6	30,2	30,7	1,4	-1,3	0,6	1,5	6,5	5,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	22,9	23,3	21,6	17,4	18,5	19,9	-9,7	-8,3	4,4	4,7	4,4	1,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>35,6</b>	<b>36,3</b>	<b>36,3</b>	<b>38,7</b>	<b>38,4</b>	<b>38,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,7</b>
<i>Médiane</i>	25,8	27,9	28,0	30,7	30,7	30,7	-6,2	-3,9	-4,9	-5,3	-4,5	-4,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,1	29,0	29,7	31,7	31,8	31,7	-4,6	-3,9	-3,9	-5,8	-5,5	-5,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>23,5</b>	<b>25,4</b>	<b>24,7</b>	<b>25,6</b>	<b>25,1</b>	<b>25,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,7</b>
Hors Nigéria	27,8	25,4	26,7	28,9	28,3	28,2	0,1	2,4	0,7	-3,7	-1,9	-1,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>43,7</b>	<b>42,7</b>	<b>43,0</b>	<b>46,2</b>	<b>45,9</b>	<b>45,0</b>	<b>-5,5</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,4</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,6</b>	<b>-5,0</b>
Hors Afrique du Sud	28,1	29,9	30,3	32,3	32,6	32,5	-6,7	-5,7	-5,0	-6,2	-6,3	-6,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>38,9</b>	<b>39,6</b>	<b>39,5</b>	<b>42,4</b>	<b>41,8</b>	<b>41,5</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,4</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,5</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	31,1	30,9	31,7	34,6	34,3	34,0	-2,0	-1,6	-2,2	-4,3	-3,7	-3,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>24,1</b>	<b>26,7</b>	<b>27,3</b>	<b>28,5</b>	<b>29,0</b>	<b>29,1</b>	<b>-8,6</b>	<b>-7,0</b>	<b>-5,9</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7,7</b>	<b>-7,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	23,9	27,2	27,4	28,0	28,5	28,2	-9,5	-7,1	-6,1	-8,7	-9,1	-9,2
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>21,2</b>	<b>21,5</b>	<b>22,7</b>	<b>24,8</b>	<b>25,1</b>	<b>25,6</b>	<b>-5,3</b>	<b>-5,6</b>	<b>-4,7</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,7</b>	<b>-4,6</b>
Zone franc	21,4	23,8	24,7	26,7	27,1	27,5	-3,5	-4,4	-4,2	-5,7	-5,4	-4,8
CEMAC	20,5	21,8	22,5	25,5	25,9	26,8	-3,4	-2,9	-3,3	-5,9	-3,4	-3,1
UEMOA	22,1	24,9	25,9	27,3	27,8	27,9	-3,9	-5,4	-4,8	-5,6	-6,5	-5,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	30,4	32,7	32,7	34,4	34,6	34,4	-6,1	-5,4	-4,7	-4,9	-4,5	-4,3
CAE-5	28,4	28,0	27,7	29,1	29,7	29,7	-7,7	-5,2	-5,1	-5,4	-6,1	-5,5
CEDEAO	22,2	25,4	24,9	26,1	25,9	26,5	-0,6	-1,6	-4,3	-4,4	-3,6	-3,3
SACU	70,3	70,0	71,4	79,8	78,4	77,0	-3,4	-3,3	-3,1	1,4	-0,8	-1,8
SADC	52,9	50,7	51,8	57,1	56,4	55,4	-3,5	-2,5	-2,2	-1,8	-2,9	-3,8

Voir notes page 27.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)						Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022	2010-17	2018	2019	2020	2021	2022
	Afrique du Sud	14,6	18,2	22,3	28,8	28,5	29,1	5,3	6,0	8,6	7,2	6,6
Angola	26,8	46,5	56,1	84,0	82,5	79,9	8,2	8,7	12,4	8,8	10,1	9,9
Bénin <sup>1</sup>	13,6	18,6	23,8	27,0	31,9	30,1	4,4	...	...	...	...	...
Botswana	15,3	11,3	10,7	11,1	10,0	12,8	11,9	10,7	11,3	8,4	7,8	8,2
Burkina Faso <sup>1</sup>	21,2	20,7	23,5	25,5	23,7	23,5	...	...	...	...	...	...
Burundi	20,4	16,9	18,2	19,6	18,5	17,4	3,0	0,8	1,3	0,8	0,7	0,7
Cabo Verde	78,2	100,2	101,9	116,8	109,2	103,3	5,0	5,8	8,9	6,7	6,6	6,3
Cameroun <sup>2</sup>	15,2	27,6	28,8	32,5	30,7	30,4	...	...	...	...	...	...
Comores	18,3	16,8	24,3	27,7	29,3	30,3	7,0	6,8	7,2	7,9	7,7	7,5
Congo, Rép. du <sup>2</sup>	23,2	29,3	30,3	42,3	37,8	37,6	...	...	...	...	...	...
Congo, Rép. dém. du	16,1	12,9	13,4	12,9	10,6	9,2	1,1	0,5	0,7	0,6	1,0	1,4
Côte d'Ivoire <sup>1</sup>	24,1	26,9	30,0	34,9	32,9	31,9	...	...	...	...	...	...
Érythrée	63,3	64,4	61,7	58,0	54,2	50,5	3,9	2,6	2,1	2,0	3,9	5,5
Eswatini	8,0	10,0	12,7	19,0	22,2	23,2	4,0	2,8	3,2	3,5	4,1	4,2
Éthiopie <sup>3</sup>	23,6	30,6	28,5	29,1	30,9	33,1	2,0	1,7	2,3	2,1	2,5	3,4
Gabon <sup>2</sup>	26,0	38,5	38,9	48,0	47,2	47,5	...	...	...	...	...	...
Gambie	33,8	45,5	43,9	42,5	42,8	41,3	3,9	2,7	3,9	4,9	4,8	4,8
Ghana	22,7	34,5	30,3	35,7	36,5	38,0	2,8	2,4	3,2	3,4	3,0	2,9
Guinée	27,6	19,3	19,3	24,6	27,5	29,9	2,2	2,1	2,5	2,3	2,7	2,8
Guinée Bissau <sup>1</sup>	23,9	21,0	25,1	28,7	27,9	26,0	...	...	...	...	...	...
Guinée équatoriale <sup>2</sup>	7,6	12,0	14,5	17,4	16,2	19,9	...	...	...	...	...	...
Kenya	23,4	30,5	31,8	34,7	37,1	36,8	4,2	4,8	6,1	4,6	4,6	4,3
Lesotho	34,4	38,5	38,9	40,6	32,2	28,1	4,9	4,0	4,0	3,6	3,4	2,9
Libéria	13,4	28,8	35,6	40,5	40,1	39,3	2,0	2,3	2,3	2,6	2,9	3,1
Madagascar	22,9	25,4	26,5	31,7	34,3	35,6	3,0	4,3	5,2	4,9	4,7	4,5
Malawi	23,2	31,1	29,7	31,1	31,2	31,8	2,2	3,0	3,0	2,9	2,8	2,6
Mali <sup>1</sup>	22,0	22,5	26,3	28,1	25,7	25,6	...	...	...	...	...	...
Maurice	14,0	11,2	10,9	20,7	22,7	22,1	6,5	10,3	16,8	13,5	12,4	11,1
Mozambique	56,1	89,6	89,6	97,5	108,8	111,0	3,2	3,8	3,7	3,3	2,7	2,8
Namibie	10,2	15,5	20,2	26,2	24,9	24,3	2,5	2,0	3,0	1,8	2,3	2,6
Niger <sup>1</sup>	16,2	23,2	25,4	30,3	28,9	26,9	...	...	...	...	...	...
Nigéria	2,6	6,8	6,7	8,4	7,4	7,0	5,9	5,1	6,5	5,4	4,8	4,1
Ouganda	14,6	23,3	25,5	31,3	32,3	32,1	4,7	4,0	4,0	4,5	3,7	3,0
République centrafricaine <sup>2</sup>	24,9	35,9	35,8	37,7	35,4	33,0	...	...	...	...	...	...
Rwanda	22,6	40,2	44,2	54,0	56,9	59,1	3,7	4,2	4,8	4,7	3,7	3,6
Sao Tomé-et-Principe	77,9	66,3	66,7	81,4	72,4	67,6	4,0	2,7	3,2	4,5	4,5	4,8
Sénégal <sup>1</sup>	28,2	45,1	47,6	49,1	45,3	42,7	...	...	...	...	...	...
Seychelles	39,7	29,1	28,1	46,4	55,6	53,1	3,3	3,7	5,2	4,1	2,8	2,1
Sierra Leone	29,4	38,9	40,9	44,4	44,8	44,8	2,8	3,3	4,0	4,8	4,7	4,4
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	2,1	0,1	0,3	0,4	0,5	0,5
Tanzanie	24,4	28,9	28,1	28,0	27,9	27,2	4,5	5,9	5,9	5,2	4,0	4,1
Tchad <sup>2</sup>	24,0	24,9	24,4	24,7	21,2	19,7	...	...	...	...	...	...
Togo <sup>1</sup>	12,6	14,9	17,8	23,1	22,2	22,2	...	...	...	...	...	...
Zambie	21,5	42,8	53,5	72,4	72,4	68,1	2,9	2,1	2,4	1,2	0,7	0,0
Zimbabwe <sup>4</sup>	35,5	33,5	37,2	33,9	27,3	24,1	0,5	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>15,1</b>	<b>22,1</b>	<b>23,6</b>	<b>27,8</b>	<b>26,7</b>	<b>26,1</b>	<b>4,9</b>	<b>4,7</b>	<b>6,0</b>	<b>4,8</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>
<i>Médiane</i>	22,0	28,2	28,3	31,5	31,6	31,1	3,6	3,3	3,9	4,1	3,7	3,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,7	30,9	32,4	36,8	36,4	36,0	4,2	3,9	4,8	3,8	3,8	3,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>9,1</b>	<b>16,6</b>	<b>16,9</b>	<b>20,3</b>	<b>18,3</b>	<b>16,9</b>	<b>6,0</b>	<b>5,3</b>	<b>6,9</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>	<b>4,6</b>
Hors Nigéria	23,1	37,5	42,3	55,0	52,0	50,9	6,3	5,7	7,8	5,4	6,2	6,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>19,4</b>	<b>25,4</b>	<b>27,5</b>	<b>31,9</b>	<b>31,8</b>	<b>31,9</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>	<b>5,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>
Hors Afrique du Sud	22,8	29,1	29,9	33,2	33,2	33,0	3,4	3,4	4,1	3,4	3,3	3,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>13,0</b>	<b>20,4</b>	<b>22,0</b>	<b>26,8</b>	<b>25,6</b>	<b>24,8</b>	<b>5,5</b>	<b>5,2</b>	<b>7,0</b>	<b>5,5</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,1	32,8	35,3	42,4	41,7	40,9	5,2	4,8	6,2	4,5	4,8	4,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>23,8</b>	<b>28,3</b>	<b>28,7</b>	<b>30,5</b>	<b>30,2</b>	<b>30,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>
Hors pays en situation de fragilité	24,1	31,9	31,8	34,0	35,1	35,8	3,4	3,7	3,9	3,7	3,4	3,6
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>23,4</b>	<b>24,1</b>	<b>25,7</b>	<b>28,4</b>	<b>26,2</b>	<b>25,3</b>	<b>2,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>2,2</b>
<b>Zone franc</b>	<b>20,1</b>	<b>27,1</b>	<b>29,5</b>	<b>33,7</b>	<b>32,0</b>	<b>31,2</b>	<b>4,8</b>	<b>3,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>	<b>4,6</b>
CEMAC	18,3	27,5	28,8	33,9	31,8	31,9	4,5	2,7	3,6	3,1	4,0	4,2
UEMOA	21,8	26,8	30,0	33,6	32,1	30,8	5,0	4,7	5,9	6,0	5,4	4,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	21,6	27,6	28,6	31,7	32,2	32,0	3,0	3,1	3,9	3,2	3,2	3,2
CAE-5	21,7	29,0	30,0	32,9	34,2	33,9	4,3	4,9	5,5	4,7	4,2	3,9
CEDEAO	8,6	15,0	15,1	18,1	16,8	16,1	5,0	4,2	5,4	4,5	4,2	3,7
SACU	14,5	17,9	21,7	27,8	27,4	28,0	5,5	6,0	8,4	7,0	6,4	6,1
SADC	19,2	25,7	29,2	35,8	34,8	34,4	5,3	5,7	7,7	6,0	5,6	5,4

Voir notes page 27.